

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 F.CFA

www.adiac-congo.com

N° 4090 - MARDI 28 SEPTEMBRE 2021

BARRAGE DE LA RENAISSANCE

Félix Tshisekedi prêt à relancer les négociations entre l'Égypte, l'Éthiopie et le Soudan



Poignée de main entre Félix Tshisekedi et le président égyptien Abdel Fattah Al-Sissi

Plus de cinq mois après l'échec du dernier cycle de négociations sur le barrage de la Grande renaissance éthiopienne à Kinshasa, le président en exercice de l'Union africaine (UA), Félix Tshisekedi, a dépêché dernièrement le vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères en Égypte, au Soudan et en Éthiopie dans le but de résoudre le différend qui oppose les trois pays depuis une décennie.

Christophe Lutundula a eu des discussions franches avec ses homologues des trois pays et leur a présenté un document préparé par un groupe composé d'experts de la présidence de la RDC et de la Commission de l'UA.

Page 5

GESTION DES FINANCES PUBLIQUES

Jules Alingete : « l'IGF a décollé avec l'appui de l'autorité suprême »



Jules Alingete

L'inspecteur général-chef aura eu le mérite de re-booster le travail de l'Inspection générale des finances (IGF) en lui impulsant une dynamique nouvelle. L'expert-comptable estime que c'est au président de la République à qui la nation doit une fière chandelle pour avoir donné à cet organe de contrôle ce qui lui manquait, à savoir un

appui au plus haut niveau de l'État pour exercer ses activités de contrôle. Dans une récente intervention médiatique, le patron de l'IFG, Jules Alingete, déclare bénéficier d'une liberté d'action qui lui permet d'exercer sa mission en toute responsabilité dans le respect des lois et règlements de la République.

Page 6

MANIFESTATIONS PUBLIQUES

Le tronçon aéroport de N'Djili-Pont Matete et le centre-ville de Kinshasa déclarés zones neutres

Selon une décision du gouverneur Gentiny Ngobila du 25 septembre, prise à l'issue d'une rencontre avec les responsables de différents partis politiques, le tronçon compris entre l'aéroport international de N'Djili et le pont Matete constitue désormais une zone neutre.

Cet axe routier ainsi que le centre-ville, réputé siège des institutions du pays, ne devront plus faire l'objet des manifestations ou marches politiques. Cette décision est motivée par le souci d'assurer la sécurité



des citoyens, la fluidité du trafic routier ainsi que la protec-

tion des personnes et de leurs biens.

Page 2

EDUCATION

Risque élevé de perturbation de la rentrée scolaire 2021-2022

Dans une déclaration rendue publique le 27 septembre, les enseignants affiliés à la Synergie des syndicats des enseignants de la RDC ont décidé de la non-reprise du travail

dans le secteur de l'Enseignement primaire, secondaire et technique, le 4 octobre prochain. Ils exhortent le gouvernement à reporter la date de la rentrée au 1er novembre

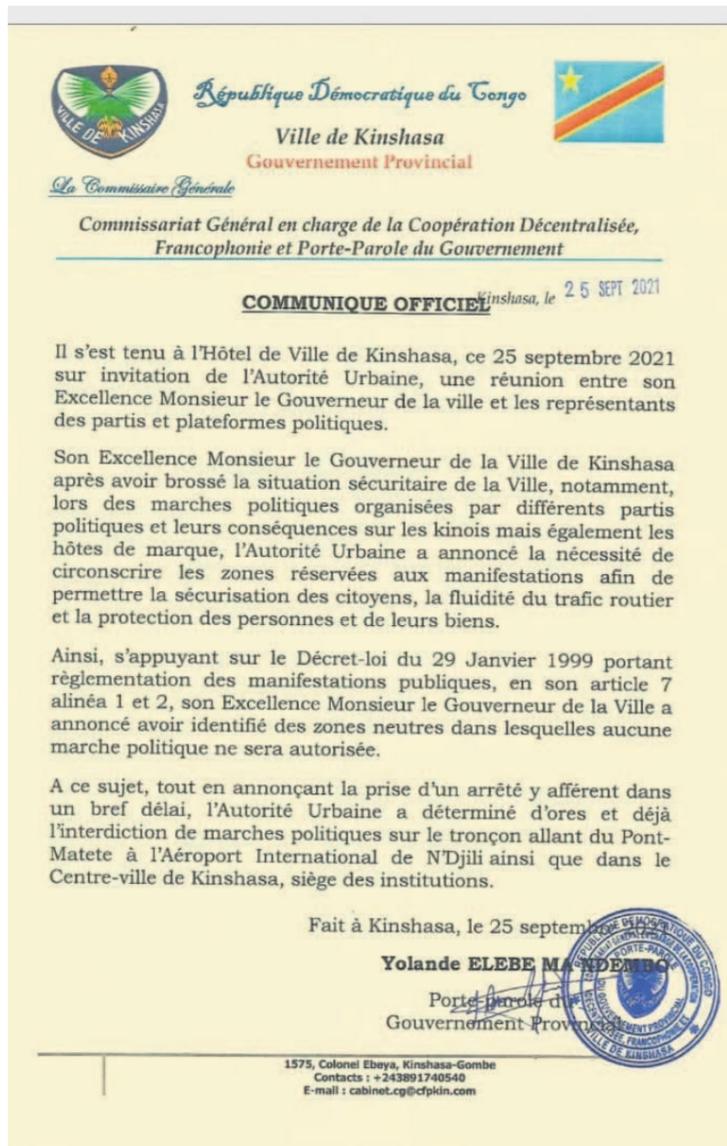
2021 pour leur permettre, d'une part, d'améliorer la qualité de la vie des enseignants et, d'autre part, de donner un contenu à la gratuité de l'enseignement.

Page 4

MANIFESTATIONS PUBLIQUES

Le tronçon aéroport de N'Djili-Pont Matete et le centre-ville de Kinshasa déclarés zones neutres

Pour le gouverneur de la ville-province, Gentiny Ngobila, aucune manifestation politique ou marche ne peut être organisée dans la grande artère de la capitale congolaise ainsi que dans la partie réputée siège des institutions de la République.



Le communiqué du porte-parole du gouvernement de Kinshasa



Une vue du boulevard Lumumba à Kinshasa.

Selon une décision du gouverneur Gentiny Ngobila du 25 septembre, le tronçon compris entre l'aéroport international de N'Djili et le pont Matete constitue désormais

une zone neutre. Dans l'optique de cette mesure prise à l'issue d'une rencontre avec les responsables de différents partis politiques, cet axe routier ainsi que le centre-ville ré-

puté siège des institutions du pays ne devront donc pas faire l'objet des manifestations ou marches politiques.

Le gouverneur Ngobila motive sa décision par le souci d'assurer la sécurité des citoyens, la fluidité du trafic routier et la protection des personnes et de leurs biens dans cette artère, la seule menant vers l'aéroport international de N'Djili, ainsi qu'aux alentours des sièges des institutions du pays.

« L'autorité urbaine a annoncé la nécessité de circonscrire les zones réservées aux manifestations afin de permettre la sécurisation des citoyens, la fluidité du tra-

fic routier et la protection des personnes et de leurs biens », est-il écrit dans le communiqué signé par le porte-parole du gouvernement provincial de Kinshasa, Yolande Elebe Ma Ndembo.

S'appuyant sur le décret réglementant les manifestations publiques, le gouverneur Gentiny Ngobila, qui a annoncé avoir identifié des zones neutres dans lesquelles aucune marche politique ne sera autorisée, a également cité dans cette liste le centre-ville de Kinshasa qui est le siège des institutions.

Il est, en effet, rappelé que le gouverneur a tenu, le 25 septembre, une réunion avec les partis et regroupements politiques

autorisés à fonctionner en République démocratique du Congo. Dans leurs différentes réactions, les responsables de ces partis politiques ont plutôt appelé à l'encadrement des marches politiques par la police et les services de sécurité ainsi que la sécurisation de la population, notamment en identifiant les « infiltrés ». « Nous voulons qu'on laisse les gens s'exprimer, marcher lorsqu'ils en font la demande et que la police sécurise les paisibles citoyens, et veille à dénicher les infiltrés », avait conseillé Francis Kalombo d'Ensemble pour la République de Moïse Katumbi.

Lucien Dianzenza

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Doumiana (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Dorly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzanzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

COVID-19

Des fournitures et équipements médicaux offerts au ministère de la Santé

L'assistance apportée par la communauté ismaélienne vivant en République démocratique du Congo est composée de kits complets des respirateurs, de masques, de gants, de tenues de protection pour les médecins et infirmiers.

L'important don a été réceptionné, au nom du ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention, par le responsable de l'intendance et logistique, John Efambe, à l'occasion de la Journée mondiale Ismaéli CivicI, célébrée le 26 septembre. Composé de fournitures diverses et équipements médicaux pour les hôpitaux et cliniques de Kinshasa, ce don est une contribution importante de la communauté ismaélienne aux efforts du gouvernement dans la lutte contre la covid-19.

Par la même occasion, la communauté ismaélienne a fait une donation de sang ainsi que des fournitures scolaires dans trois orphelinats, en faveur de la population kinoise.

Après la réception symbolique d'un carton de ces équipements, le responsable du service de l'in-

tendance et logistique a remercié la communauté islamique pour ce geste. « Grande est la joie de son excellence monsieur le ministre, Jean-Jacques Mbungani, depuis l'étranger où il séjourne pour une mission officielle, d'accompagner cette initiative et de nous dépêcher pour le représenter », a-t-il déclaré.

Le responsable du service de l'intendance au ministère de la Santé a salué aussi les organisateurs de cette grande activité qui cadre avec le plan d'action qu'il a instauré dans son ministère. « Nous avons été conviés pour la réception d'un lot important des équipements contre la covid-19, et profitons de l'occasion pour saluer la volonté de la communauté ismaélienne qui actionne dans les structures hospitalières, car ces actions



Remise symbolique des fournitures et médicaments contre la covid-19

cadrent avec la vision non seulement du chef de l'Etat, mais aussi avec le plan d'action du

ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention», a confié le représentant du ministre de la

Santé publique, Hygiène et Prévention, John Efambe.

Blandine Lusimana

La Chine fait un don à la RDC de quatre cent mille doses de vaccins

Selon le bulletin d'information de l'ambassade de Chine à Kinshasa, le don, dont l'arrivée est annoncée pour le 29 septembre, s'inscrit dans le cadre du soutien de Pékin aux efforts de riposte à la pandémie de covid-19.

En sus de quatre cent mille doses de vaccins Sinovac-CoronaVac, la Chine offre également à la République démocratique du Congo (RDC) quatre cent trois mille deux cents pièces de seringues. Quant au transport international de ces vaccins, la Chine a pris en charge tous les frais.

C'est dans cette perspective que son ambassade prépare déjà une cérémonie de remise-réception solennelle avec les autorités congolaises, mercredi prochain, à l'aéroport de N'djili. Elle peaufine cette activité avec le ministère de la Santé publique, Hygiène et Prévention de la RDC pour assurer la bonne réception de ces vaccins et leur remise au gouvernement congolais.

Dans le cadre de la lutte contre la covid-19, la Chine tient à renforcer son partenariat avec le Congo-Kinshasa et aussi à respecter son engagement solennel de faire de ses vaccins les biens publics mondiaux. Elle a ainsi déjà fourni une grande quantité de vaccins à plus de cent pays du monde. A en croire l'ambassade de Chine, à un don de cent millions de dollars américains déjà accordé au Covax, la Chine ajoutera, en cette année, cent millions de doses de vaccins supplémentaires comme assistance directe aux pays en développement pour contribuer à la construction d'une immunité collective mondiale.

Le gouvernement chinois soutiendra l'action du gouvernement congolais si ce dernier décide d'acquérir des vaccins chinois dans le cadre du Covax.

B.L.

le gouvernement américain offre des doses de Pfizer à la RDC

La vice-ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention, Véronique Kilumba, a réceptionné le 27 septembre deux cent cinquante mille trois cent quatre-vingt doses de vaccin Pfizer de la part du gouvernement des Etats-unis d'Amérique.



La photo de famille des différentes personnalités

La cérémonie de remise symbolique de l'important lot de vaccins s'est déroulée dans la salle des conférences de l'entrepôt ultra-moderne du Programme élargi de vaccination (PEV), dans la commune de la Nsele, en présence de l'ambassadeur des Etats-unis d'Amérique en République démocratique du Congo (RDC), de la représentante du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef), du représentant de l'Organisation mondiale pour la santé (OMS), de la directrice du PEV et des autres experts du système de santé.

La vice-ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention a exprimé sa gratitude à l'initiative Covax

pour son appui sanitaire à la RDC et au gouvernement américain pour avoir répondu au besoin de la RDC. Elle a aussi remercié le président de la République, Félix Tshisekedi, qui a fait de la lutte contre la covid-19 son cheval de bataille en s'impliquant personnellement pour un accès plus varié de vaccin contre cette maladie. Elle a, par ailleurs, souligné que ce vaccin sera distribué aux formations sanitaires et sera administré aux Congolais et Congolaises âgés de 18 ans et plus, selon la planification établie par le ministère de la Santé publique. De son côté, l'ambassadeur des Etats-Unis, Mike Hammer, a indiqué que l'arrivée de ce vaccin est

la preuve de l'engagement du gouvernement américain et de son appui aux efforts de la RDC dans la lutte contre la covid-19:

« Nous croyons que l'administration de ce vaccin devra contribuer à la baisse du nombre de cas de la covid-19, car ce vaccin est efficace et sans danger », a-t-il déclaré.

Pour sa part, la représentante de l'Unicef, Katya Morino, a insisté sur le fait qu'il y a un défi à relever, celui de maintenir la vaccination de routine pour lutter contre les autres maladies. Elle a noté, par ailleurs, qu'il faut maintenant communiquer efficacement pour augmenter la demande, avant de déclarer que son institution restera toujours à côté du gouvernement congolais pour l'accompagner dans la lutte contre la covid-19.

Auparavant, la directrice générale du PEV, le Dr Elisabeth Mukamba, a apprécié la collaboration de différents partenaires et l'appui de l'Unicef pour la construction de cet entrepôt du PEV et l'appui technique de l'OMS, tout en saluant le travail appréciable entrepris par les agents du ministère de la Santé pour rendre disponible le vaccin.

Il sied de signaler qu'après cette cérémonie de remise symbolique des doses du vaccin Pfizer, une visite guidée a été organisée dans le but de découvrir comment sont conservés la plupart des vaccins stockés dans les chambres froides de cet entrepôt ultra-moderne situé dans la partie est de la capitale.

B. L.

EDUCATION

Risque élevé de perturbation de la rentrée scolaire 2021-2022

A une semaine de la rentrée scolaire 2021-2022, les violons sont loin de s'accorder entre le gouvernement, organisateur de l'enseignement en République du Congo (RDC), et le corps enseignant.

Dans une déclaration rendue publique le 27 septembre, les enseignants ont décidé de la non-reprise du travail dans le secteur de l'Enseignement primaire, secondaire et technique, le 4 octobre prochain. Ceux-ci, affiliés à la Synergie des syndicats des enseignants de la RDC, exhortent le gouvernement à reporter la date de la rentrée au 1er novembre 2021 pour lui permettre, d'une part, d'améliorer la qualité de la vie des enseignants et d'autre part, de donner un contenu à la gratuité de l'enseignement.

« Il n'y aura pas reprise des cours le lundi 4 octobre sur toute l'étendue du territoire na-

tional », a souligné Jean Bosco Puna, rendant publique la déclaration.

Dans leurs revendications, les enseignants regrettent que le gouvernement ne réalise pas sa part d'engagements pris dans le cadre de l'amélioration de leurs conditions de vie et de travail. Ils posent également comme préalables à la reprise des classes, la réactivation des écoles désactivées abusivement, la mise à la retraite digne des enseignants conformément aux textes légaux en vigueur, la rationalisation de la mutuelle de santé des enseignants, etc.

« Fort est de constater que les revendications légitimes des enseignants ne préoccupent



Des élèves, en route pour l'école DR

nullement l'attention du gouvernement de la République alors que les enseignants ont accompagné la réforme de la gratuité pendant deux ans pour prouver

leur bonne foi », ont-ils souligné.

Les autres revendications des enseignants portent sur la paie en rapport avec le nouveau barème, la paie des nouvelles unités,

la suppression des zones salariales, la construction des écoles, l'effectivité de la caisse de la retraite des enseignants, l'extension de leur mutuelle, etc.

Lucien Dianzenza

Lancement de la campagne de scolarisation des enfants pour l'année 2021-2022

L'objectif de l'activité est de mobiliser les parents afin d'envoyer leurs enfants à l'école, sans craindre la pandémie de covid-19.



Des élèves dans une salle de classe DR

Le coup d'envoi de la campagne dénommée « Des filles et garçons à l'école sans discrimination », rendu possible grâce à l'appui de l'Unicef et de la Fondation Denise-Nyakeru, a

été donné par la vice-ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et technique (EPST), Aminata Namasia, le 25 septembre à l'école primaire Mobutu, dans la commune

urbano-rurale de la Nsele. A cette occasion, des fournitures scolaires et des kits sanitaires contre la covid19 ont été remis symboliquement aux élèves de cette école.

Prenant la parole pour la circonstance, le représentant de l'Unicef en République démocratique du Congo (RDC), Edouard Beigbeder, a souligné que l'éducation est un droit pour chaque enfant. Il revient donc à chaque enfant, a-t-il insisté, de profiter de toutes les occasions qui s'offrent à lui, car son avenir et celui du pays tout entier en dépend.

Tout en invitant les partenaires du système éducatif en RDC à soutenir la sensibilisation des parents pour la scolarisation massive de leurs enfants, Edouard Beigbeder a indiqué que cette campagne « vise une combinaison de deux actions, liées à la fois à la demande et à l'offre de l'éducation, qui nécessite la collaboration de tous les acteurs éducatifs ».

En outre, il a invité tout le monde à conjuguer les efforts mutuels pour soutenir les mesures d'accompagnement de la gratuité en vue d'améliorer l'offre sco-

laire, tout en encourageant les enfants à demeurer au cœur de tous les dispositifs éducatifs mis en place, en commençant par leur participation comme acteurs principaux de cette campagne de scolarisation, et en veillant à ce que chacun, quel que soit son statut, jouisse pleinement du droit d'être scolarisé.

Donnant le go de cette campagne, la vice-ministre de l'EPST, Aminata Namasia, a salué cette initiative qui, selon elle, traduit une fois de plus la réelle volonté du gouvernement de poursuivre ses efforts d'assurer l'accès de tous à l'éducation. Compte tenu du contexte de la covid-19, Aminata Namasia a insisté sur le respect des gestes barrières dans les écoles. Pour assurer la réussite de cette campagne, la vice ministre de l'EPST a sollicité l'implication de l'ensemble de la famille éducationnelle.

Blandine Lusimana

BARRAGE DE LA RENAISSANCE

Félix Tshisekedi veut relancer les négociations entre l'Égypte, l'Éthiopie et le Soudan

Plus de cinq mois après l'échec à Kinshasa du dernier cycle de négociations sur le barrage de la Grande renaissance éthiopienne (GERD), en avril, le président congolais et président en exercice de l'Union africaine (UA) a dépêché le vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères de son pays, Christophe Lutundula Apala, en Égypte, au Soudan et en Éthiopie dans le but de résoudre le différend qui dure depuis une décennie entre ces pays. Il a eu des discussions avec ses homologues des trois pays et leur a présenté un document préparé par un groupe composé d'experts de la présidence congolaise et de la Commission de l'UA.

Le 15 septembre dernier, le vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères de la République démocratique du Congo (RDC), Christophe Lutundula Apala, est arrivé au Caire, la capitale égyptienne, dans le cadre de sa tournée auprès des trois parties en conflit, afin de relancer les négociations tripartites sur le GERD. Christophe Lutundula Apala, explique-t-on, a commencé sa tournée à Addis-Abeba, où il a rencontré son homologue éthiopien, Demeke Mekonnen, pour discuter de la reprise des négociations entre les trois pays. À cette occasion, Demeke Mekonnen s'est félicité du rôle positif joué par la RDC dans les négociations trilatérales sur le barrage de la Grande renaissance éthiopienne. Il a également affirmé la détermination de l'Éthiopie à poursuivre les pourparlers tripartites dès que possible.

En outre, le ministre éthiopien des Affaires étrangères a exprimé le vif désir de l'Éthiopie de voir l'eau utilisée de manière équitable et raisonnable, notant que le bassin du Nil devrait être une source de coopération plutôt que de conflit. Il a déclaré que les précédentes négociations trilatérales avaient donné des résultats tangibles, ajoutant qu'il serait possible de résoudre les différends entre les trois pays, en reprenant les négociations dès que possible. Pour sa part, Christophe Lutundula a salué l'engagement de l'Éthiopie à continuer à participer aux discussions.

dirige le processus de négociations et qu'il a obtenu le feu vert des trois parties pour permettre à toute organisation ou pays, qu'il s'agisse des Nations unies ou des États membres, de fournir une assistance pour résoudre ce différend.

Message d'espoir et de confiance

Christophe Lutundula a conclu sa tournée au Caire par des entretiens avec son homologue égyptien, Sameh Shoukry. Au cours d'une conférence de presse organisée le 16 septembre, il a déclaré que le président congolais lui avait demandé de se rendre dans les trois pays, de rencontrer leurs responsables, de leur transmettre un message d'espoir et de confiance et de discuter des procédures à suivre pour reprendre les négociations du GERD. Il a indiqué avoir eu des discussions positives avec Sameh Shoukry, exprimant l'espoir qu'une solution sera trouvée à ce différend qui dure depuis dix ans. En outre, le ministre congolais a laissé entendre que les trois pays étaient d'accord sur la nécessité de résoudre les différends africains dans un cadre africain et par des solutions africaines.

Pour sa part, le ministre égyptien des Affaires étrangères a déclaré que l'existence de toutes les garanties entre les parties est nécessaire car les négociations ne doivent pas être menées uniquement de bonne foi, mais des garanties pour parvenir à un accord clair et sans ambiguïté dans la mise en œuvre sont indispensables.



Le président congolais, Félix Tshisekedi, et son homologue égyptien, Abdel Fattah el-Sissi

l'Éthiopie et le Soudan à reprendre les négociations afin de parvenir à un accord mutuellement acceptable sur le remplissage et le fonctionnement du barrage de la renaissance dans un délai raisonnable. L'Égypte et le Soudan ont salué cette déclaration, tandis que l'Éthiopie a déclaré qu'elle ne reconnaît aucune revendication qui pourrait être soulevée sur la base de cette déclaration, affirmant que la question du GERD ne relève pas du mandat du Conseil de sécurité. Malgré la position éthiopienne, Christophe Lutundula a déclaré, lors de la conférence de presse du 16 septembre, qu'« il est temps de donner un coup d'accélérateur à notre travail qui nous permettrait, dans les jours à venir, de réunir rapidement les trois parties et d'apporter une harmonie au règlement du différend ».

Pour Sameh Shoukry, les pourparlers sur le GERD devraient être soutenus par la « participation active » de la communauté internationale afin d'appuyer la présidence de l'UA et parvenir à une solution juridiquement contraignante sur le remplissage et l'exploitation du barrage. En outre, Sameh Shoukry a salué la déclaration du Conseil de sécurité de l'ONU, affirmant qu'elle a « fourni un soutien international important et nécessaire qui permet à la présidence de l'UA de remplir ses fonctions de médiateur dans les négociations du GERD ». Le ministre égyptien des Affaires étrangères a déclaré que ce soutien devrait également permettre d'appliquer le principe des

« solutions africaines aux problèmes africains » et de renforcer le rôle de la présidence de l'UA, en lui donnant la possibilité de recourir à des observateurs internationaux approuvés par les trois États. Sameh Shoukry espère également que la présidence de l'UA prendra une décision appropriée qui répondra aux aspirations non seulement des trois pays, mais aussi de la communauté internationale, désormais représentée au sein du conseil de sécurité. Le ministre égyptien a souligné l'importance du temps dans les négociations, comme l'indique la déclaration du Conseil de sécurité, qui appelle à reprendre les pourparlers et à parvenir à un accord contraignant dans un délai raisonnable. « Si la volonté politique est présente, nous parviendrons à un accord », a

ajouté Sameh Shoukry, affirmant que toutes les questions techniques du dossier sur le GERD ont été discutées lors des sessions précédentes.

Un document reprenant les points de convergence et de divergence

Au cours de sa tournée régionale, le vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères de la RDC a remis aux trois pays un document préparé par un groupe composé d'experts de la présidence congolaise et de la Commission de l'UA. Ce document, indique-t-on, comprend un résumé des points sur lesquels les trois pays se sont mis d'accord lors des précédents cycles de négociations et des points qui continuent de faire l'objet d'un différend, afin qu'ils l'étudient et donnent leurs avis en conséquence. Ensuite, le groupe d'experts étudiera les réponses des trois pays et s'efforcera de rapprocher les points de vue pour aboutir à un accord acceptable par toutes les parties, a indiqué Christophe Lutundula, cité par Al Monitor. Lors de la même conférence de presse, Sameh Shoukry a souligné que le document sera examiné en profondeur. « Nous communiquerons notre position sur cet important document à la présidence congolaise, ce qui contribuera certainement à la reprise du processus de négociation », a-t-il fait savoir. Bien plus, il a souligné l'importance de fixer un calendrier pour les négociations et de parvenir à un accord juridique contraignant afin de contrer toute mesure unilatérale supplémentaire qui entrave et complique la question, en référence aux décisions unilatérales de l'Éthiopie. Sameh Shoukry a également révélé que la RDC a élaboré un plan d'action pour reprendre les négociations, mais aucune date n'a encore été fixée.

Une décennie de négociations

L'Égypte, l'Éthiopie et le Soudan sont à couteaux tirés au sujet du barrage de la renaissance, dont la construction aurait coûté quatre milliards de dollars à l'Éthiopie. L'Égypte a exprimé son inquiétude quant à sa part d'eau (55,5 milliards de mètres cubes) après que l'Éthiopie a commencé à construire le barrage sur le Nil Bleu en mai 2011. En 2015, les trois pays ont signé la déclaration de principe, selon laquelle les pays en aval [l'Égypte et le Soudan] ne devraient pas être affectés

négalement par la construction du barrage. Les trois pays négocient depuis une décennie et le dernier cycle de négociations, qui s'est tenu à Kinshasa en avril, a échoué après que l'Éthiopie a rejeté une proposition soumise par le Soudan et soutenue par l'Égypte, visant à former un quartet international dirigé par l'UA pour servir de médiateur entre les trois pays. En juillet, l'Éthiopie a achevé le deuxième remplissage du réservoir du barrage, ce que l'Égypte et le Soudan ont dénoncé. En février 2021, le président égyptien, Abdel Fattah el-Sissi, a rencontré le président de la RDC, Félix Tshisekedi, lors de la première visite de ce dernier en Égypte. Les deux dirigeants ont tenu des réunions bilatérales au palais d'Al-Ittihadiya, ainsi que des discussions avec les délégations des deux pays. À cette occasion, le président Tshisekedi avait déclaré qu'il s'efforcera, durant son mandat à la présidence de l'UA, de résoudre le problème du barrage de la renaissance éthiopienne qui oppose l'Égypte, le Soudan et l'Éthiopie.

Le barrage de la discorde

Le barrage de la renaissance, actuellement en construction en Éthiopie, dans l'Etat régional de Benishangul-Gumuz sur le Nil bleu, devrait être le plus grand barrage hydroélectrique d'Afrique. Après la phase 1 de son remplissage, qui avait eu lieu en 2020, les autorités égyptiennes ont annoncé le démarrage de la phase 2 en juillet 2021, pendant la saison des pluies. Selon l'Égypte, le barrage sera opérationnel en 2023.

La construction de ce barrage inquiète l'Égypte et le Soudan. Pour ces deux pays, la régulation du débit du Nil qui leur fournit près de 90% de leur eau est un sujet de sécurité nationale et doit être impérativement négocié. En effet, les deux pays sont en aval du Nil bleu, l'affluent du Nil, qui prend sa source en Éthiopie et qui alimente les eaux du Nil, fleuve nourricier de l'Égypte.

Ainsi, l'Égypte qui dépend presque entièrement des eaux du Nil craint que le remplissage de ce barrage ne réduise la quantité d'eau qui lui parviendra. Selon le gouvernement égyptien, en fonction de la rapidité avec laquelle l'Éthiopie remplira le barrage, l'Égypte devrait enregistrer entre 14 à 22% d'eau en moins et 30% des terres agricoles égyptiennes pourraient devenir arides.

Pour le Soudan, si le remplissage permettra de réguler les inondations, il menacera également la vie de la moitié de la population du centre du Soudan, ainsi que l'eau d'irrigation pour les projets agricoles et la production d'électricité à partir du barrage de Roseires au Soudan. Selon certains spécialistes, la question du barrage de la renaissance et de l'accès à l'eau est géopolitique et stratégique pour ces trois pays et pourrait déboucher, à terme, sur un conflit ouvert, si aucune entente n'est trouvée.

Patrick Ndongidi



La délégation congolaise, conduite par Christophe Lutundula, en séance de travail avec la délégation éthiopienne, conduite par le ministre des Affaires étrangères, Demeke Mekonnen

Parvenir à un accord satisfaisant

Le vice-Premier ministre et ministre congolais des Affaires étrangères s'est rendu à Khartoum pour rencontrer son homologue soudanaise, Mariam al-Sadiq al-Mahdi. A la suite de sa rencontre avec Christophe Lutundula, Mariam al-Sadiq al-Mahdi a déclaré que le Soudan réitère son appel à accepter le processus de médiation mené par l'UA pour parvenir à un accord satisfaisant. Pour sa part, après sa rencontre avec la ministre des Affaires étrangères du Soudan, Christophe Lutundula a confirmé que le président congolais, Félix Tshisekedi,

En outre, il a dit que l'Égypte était disposée à reprendre les pourparlers sur le GERD, parrainés par l'UA, avec le Soudan et l'Éthiopie « dès que possible », conformément à la déclaration du Conseil de sécurité des Nations unies du 15 septembre qui, a-t-il fait savoir, apporte un soutien important et nécessaire à l'UA pour mener à bien sa mission de chef du processus de médiation dans les négociations.

Un appel de l'ONU pour la reprise des négociations

Le 15 septembre, le Conseil de sécurité de l'ONU a appelé l'Égypte,

FINANCES PUBLIQUES

« L'IGF a décollé avec l'appui de l'autorité suprême », selon Jules Alingete

Les performances actuelles de l'Inspection générale des finances (IGF), à peine sortie d'une longue période d'hibernation, séduisent plus d'un. Sous sa férule, la lutte contre les antivaleurs qui gangrèment le monde des finances publiques congolaises a atteint sa vitesse de croisière.

Le dynamisme affiché par l'office de contrôle est tel que toute situation de détournement, de malversation et de corruption ne passe plus inaperçue. À la base de ce qui a tout l'air d'une révolution, il y a la détermination d'un homme qui a fait le serment d'accompagner la vision du chef de l'État, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, en apportant sa pierre à l'édification d'un nouveau Congo, digne et prospère.

Inspecteur général-chef de service, Jules Alingete aura eu le mérite de re-booste le travail de l'IGF en lui impulsant une dynamique nouvelle sous l'impulsion du président de la République qui l'a nommé à ce poste début juillet 2020. Sans ambages ni circonlocutions, cet expert-comptable estime que c'est au chef de l'État à qui la nation doit une fière chandelle pour avoir donné à l'IGF ce qui lui manquait depuis des lustres, à savoir un appui au plus haut niveau de l'État afin d'exercer ses activités de contrôle.

L'implication du chef de l'Etat

Dans une récente interview accordée à la presse présidentielle et relayée par des médias kinois, le

puissant patron de l'IGF est on ne peut plus clair :

« Aujourd'hui, nous avons trouvé une opportunité historique et inespérée d'avoir un chef de l'État qui a mis la bonne gouvernance comme l'un des piliers importants de son mandat », affirme-t-il. Outre l'appui de l'autorité suprême, Jules Alingete bénéficie d'une liberté d'action qui lui permet d'exercer sa mission en toute responsabilité dans le respect des lois et règlements de la République. Ce qui explique l'envergure prise aujourd'hui par son service qui a vu son aura grandir au fil du temps. L'IGF, jusqu'à un passé récent, n'avait dans son viseur que des menus fretins. Elle peut aujourd'hui soumettre au contrôle les mandataires publics, les directeurs généraux, les membres du gouvernement, les gouverneurs des provinces et tant d'autres gestionnaires publics. Pour Jules Alingete, cette évolution est à mettre à l'actif du chef de l'État car, dit-il, « c'est sous son mandat que, pour la première fois, la justice arrive à envoyer en prison des ministres, des administrateurs-directeurs généraux, etc ». Les actions de l'IGF ne se comptent



Jules Alingete

plus. Le rouleau compresseur de cet organe de contrôle continue de balayer tout sur son passage, au grand désenchantement des détournés des deniers publics. Le cap est mis à présent sur les provinces. Une dizaine d'entre elles ont été effectivement contrôlées.

« Partout, nous avons des rapports avec des faits extrêmement importants. Nous sommes en train d'atterrir en visant d'autres provinces. Je crois que dans les dix, quinze jours, nous allons tout terminer », a-t-il indiqué. À propos de la ville-province de Kinshasa, il a précisé que le gros du contrôle était porté sur les prédécesseurs de l'actuel gou-

vernement provincial dont la gestion débutante, entre juillet-août 2020, avait également été passée au crible.

Accompagnement de la justice

Le patron de l'IGF salue, par ailleurs, l'apport de la justice de plus en plus libérée de sa torpeur pour accompagner la République dans la lutte contre l'impunité. Les procès ouverts ou en voie de l'être (Secope, Beeco, OCC, Bukanga-Lonzo et autres) témoignent de la revitalisation de l'appareil judiciaire qui, après chaque publication d'un rapport de l'IGF, intervient pour établir pénalement les responsabilités. À la question de savoir comment l'IGF s'y prend pour récupérer l'argent détourné, Jules Alingete répond :

« Elle relève de la compétence exclusive de la justice. Pas d'amalgame à entretenir à ce sujet ».

Une chose est vraie, c'est que le numéro un de l'IGF est en train de tisser sa toile. Inspecteur depuis le 5 janvier 1989, cet enfant-maison qui a exercé sa carrière de haut fonctionnaire de l'État jusqu'à atteindre le sommet ne travaille pas en mode dispersé. Soucieux de la procédure, il explique succinctement le mode opératoire de son organe : « Nous sommes un service relevant de l'autorité directe du chef de l'État.

Chaque année au début, nous faisons un programme d'action. En fonction de tout ce que nous avons comme dénonciations ou que nous recueillons de notre propre observation par rapport à la vie économique et financière du pays, nous proposons des zones de contrôle. C'est ce programme que nous remettons au directeur de cabinet du chef de l'État qui, à son niveau, l'analyse dans un premier temps, car il peut ajouter un certain nombre d'éléments. Lorsque le programme remonté auprès du président de la République est approuvé, ses services nous le retournent, et pour nous, c'est le go pour l'exécution », explique-t-il. Et d'ajouter qu'il n'y a aucun traitement de faveur pour qui que ce soit, ni une quelconque partialité à entrevoir dans l'action de l'IGF qui n'épargne personne.

Clé de voûte du dispositif anticorruption de Félix Tshisekedi, le patron de l'IGF se plaît bien dans son statut de contrôleur et ne nourrit aucune ambition politique. « J'ai cru à la volonté du président de la République de changer la RDC. Je suis parmi ses admirateurs sincères. Il m'a fait une confiance que je ne trahirai jamais. Je tiens à relever les défis à ses côtés », dit ce chantre de la bonne gouvernance.

Alain Diasso

DOSSIER CARTES VISA LIÉES AU TRÉSOR

Kikaya Bin Karubi toujours dans le viseur de la justice

L'utilisation frauduleuse des cartes Visa sur le dos du Trésor public depuis la Banque centrale du Congo (BCC) par des personnes non habilitées continue d'indigner de nombreux Congolais épris de paix et de justice. En lieu et place d'affronter la justice en présentant leurs moyens de défense pour se dédouaner, certains hauts dignitaires de l'ancien régime cités dans ce nébuleux dossier, à l'instar de Kikaya Bin Karubi, ont préféré prendre la poudre d'escampette.

Instaurée sous le gouvernement du Premier ministre Augustin Matata Ponyo Mapon depuis 2013, la pratique des cartes Visa tirées sur le compte général du Trésor a enrichi de nombreux dignitaires de l'ancien régime à qui étaient octroyés mensuellement des montants oscillant entre 30 et 50 000 dollars américains.

Tout est parti d'une alerte de l'Inspection générale des finances (IGF) informant le ministre des Finances des conclusions de sa mission de contrôle de gestion de la Banque centrale, laquelle a relevé, entre autres, que des paiements, de l'ordre de 174 millions de francs congolais, avaient été effectués à partir desdites cartes de crédit et imputés au compte « *Suspens débiteur État de la BCC* ». D'où la demande pressante de l'IGF au ministre des Finances d'instruire la Banque centrale de mettre fin à cette pratique non conforme à la procédure sur les dépenses publiques ainsi qu'aux textes

légaux et réglementaires sur la gestion des finances publiques. C'est sur ces entrefaits que la Rawbank a été amenée à désactiver une trentaine de cartes de crédit dont plusieurs d'entre elles avaient déjà expiré.

Kikaya Bin Karubi figurait parmi les trente-deux personnes bénéficiaires de cet avantage illégal. Il s'était mis dans tous ses états une fois qu'on lui avait ôté le beefsteak de la bouche. Maladroitement, il avait vainement essayé de justifier la perception de ces fonds en faisant prévaloir son statut de conseiller diplomatique qui lui permettait d'engager des dépenses urgentes pour la République. « *J'ai été secrétaire particulier du président Kabila et conseiller principal au collège diplomatique. Ces fonctions nécessitent un accès d'extrême urgence à des fonds. Mais tout a été désactivé en 2019* », arguait-il dans ses interventions médiatiques, sans vraiment convaincre.



Barnabé Kikaya Bin Karubi

En fait, ces privilèges, à en croire l'IGF, ne sont réservés qu'au ministre des Affaires étrangères, ministre des Finances et au gouverneur de la Banque Centrale du Congo. C'est donc de manière indue que Kikaya et d'autres proches de Joseph Kabila détenaient par devers eux ces cartes alors qu'ils n'étaient plus aux affaires.

Comme pour faire diversion, Kikaya annoncera avec pompe une plainte contre le journaliste Israël Mutombo qui avait parlé de ce dossier sur son plateau, l'invitant à présenter les preuves de ses allégations. Serein, l'animateur de la tranche télévisée « *Bosolo na politique* » l'attendait au tournant, fort des

preuves de culpabilité qui chargeaient l'ex-conseiller diplomatique de Kabila. S'étant rendu compte qu'il s'engageait là dans un combat perdu d'avance, Kikaya Bin Karubi avait préféré se soustraire de la justice en quittant le pays.

Invité à se présenter au cabinet de travail de l'avocat général du Parquet général près la Cour d'appel de Kinshasa/Gombe, le 25 juin dernier pour confirmer sa plainte, il quittera Kinshasa la veille dans des circonstances dignes d'un script hollywoodien. D'après des indiscretions, il aurait d'abord gagné la ville côtière de Muanda avant de se diriger, en bateau, vers un village de pêcheurs angolais nommé Nganda

Kosa, situé entre la RDC, l'Angola et l'enclave de Cabinda. C'est à partir de là qu'il a organisé son départ vers l'Éthiopie en passant par Luanda d'où il a décollé pour atterrir dans un pays africain, son lieu actuel de résidence. Et pour embellir son scénario, cet ancien dignitaire évoque ses publications critiques contre la nouvelle administration; lesquelles lui auraient valu des menaces. Une justification qui, d'après le secrétaire général de l'UDPS, Augustin Kabuya, ne tient pas la route car, argumente-t-il, aucun acteur politique congolais ne peut aujourd'hui prétendre avoir été menacé pour cause de ses opinions politiques et/ou analyses hostiles envers le pouvoir en place.

Qu'à cela ne tienne! La dénonciation par l'IGF d'une « utilisation abusive » rimant avec une « fraude en bande organisée » des cartes Visa sur le compte général du Trésor par les anciens dignitaires pose les prémices de la véritable transparence attendue dans la gestion des finances publiques. Que les bénéficiaires non habilités répondent de leurs actes afin que les sommes ainsi détournées rentrent dans la caisse du Trésor public.

A.D.

FIN DE L'OPÉRATION BARKHANE AU MALI

La France accusée d'« abandon en plein vol »

A la tribune de l'Assemblée générale des Nations unies, à New York, le Premier ministre malien a accusé la France d'un « abandon en plein vol » après la décision de cette dernière de retirer ses soldats de la force Barkhane. Devant ses homologues du G5 Sahel, le président français avait donné le chronogramme du retrait des forces militaires françaises en juillet dernier, alors que l'arrivée éventuelle de la SMP russe Wagner au Mali n'est pas très appréciée par le Niger.

Le Premier ministre malien, Choguel Kokalla Maïga, a fustigé la décision de Paris de retirer ses soldats du Mali, déplorant une annonce « unilatérale » sans coordination avec l'ONU et le gouvernement malien. « La nouvelle situation née de la fin de Barkhane, plaçant le Mali devant le fait accompli (...), nous conduit à explorer les voies et moyens pour mieux assurer la sécurité de manière autonome avec d'autres partenaires », a-t-il déploré, conscient de la difficulté à « combler le vide » créé par la fermeture de certaines emprises de Barkhane dans le nord du pays. Et d'ajouter : « L'opération française Barkhane annonce subitement son retrait en vue, dit-on, d'une transformation en coalition internationale dont tous les contours ne sont pas encore connus. En tout cas, pas de mon pays, pas de notre peuple. Le Mali regrette que le principe de consultation et de concertation, qui doit être la règle entre partenaires privilégiés, n'ait pas été observé en amont de la décision ».

Pour déplorer le « vide » que risque de créer le retrait des sol-

datés français, Choguel Kokalla Maïga a plaidé pour une posture plus offensive sur le terrain, de la part de la Minusma, dans un contexte de menace djihadiste et assurant qu'il n'y avait « pas de sentiment anti-Minusma au Mali, pas plus qu'un sentiment anti-français ».

Fermeture des bases entre fin 2021 et début 2022

En juillet, le président français, Emmanuel Macron, avait confirmé, lors d'une conférence de presse à l'Élysée, à l'issue des discussions avec les dirigeants du G5 Sahel (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Tchad), la fermeture des bases militaires françaises au Nord du Mali-Kidal et Tombouctou et leur reconfiguration, et qu'un soldat sur deux allait quitter le Sahel - passant de 5100 soldats aujourd'hui, à 2500 à 3000 soldats au Sahel. Emmanuel Macron a respecté ses engagements. « Ces fermetures s'étaleront sur le second semestre de l'année 2021 et seront achevées d'ici au début de l'année 2022 », avait-il souligné. Conjointement, le commandement opérationnel des forces françaises sera progressivement

transféré du QG malien de la force Barkhane à Gao, à Niamey au Niger, chargé de coordonner l'action de la Task force européenne Takuba « dans un périmètre élargi ». « La France maintiendra au sein de Takuba une contribution significative », avait ajouté le président français. Désormais, la présence militaire française au Sahel s'articulera autour de « deux missions ». A savoir « la neutralisation et la désorganisation du haut commandement des deux organisations ennemies », Al-Qaïda et le groupe État islamique (EI), et « l'appui à la montée en puissance des armées de la région ». Dans ce cadre, Niamey sera « musclée », avait-il souligné.

La France lève toute ambiguïté sur son départ

Au sortir du sommet de Pau, qui avait réuni le président français et ses homologues du G5 Sahel, certains s'étaient félicités de la poursuite de l'engagement français au Sahel, et d'autres étaient entrés dans un climat de défiance vis-à-vis des forces françaises. Le Groupe des patriotes du Mali avait considéré la démarche « comme

une mise sous tutelle », accentuant des manifestations réclamant le départ des forces étrangères. Certains Maliens avaient déploré que la solution préconisée restait « trop militaire », ne prenant pas suffisamment en compte la complexité de la situation, l'ennemi étant pluriel, et d'autres avaient dénoncé « le paternalisme et le chantage » de la France. Paris lève l'ambiguïté dont elle était accusée au Sahel - à tort ou à raison. Elle a respecté sa parole : « Partir du Mali ». Il revient au Mali de trouver un/d'autres autre partenaires.

L'arrivée de Wagner au Mali complexifie les relations avec le Niger

L'intention du Mali de sceller un deal avec la société militaire privée (SMP) russe Wagner ne passe pas. Ni au Niger ni en France. Wagner serait chargée de former les Forces armées maliennes (FAMA) contre 9,15 millions d'euros par mois et un accès à des ressources minières. Pour le chef de la diplomatie du Niger, Hassoumi Massaoudou, « il n'est pas acceptable que les militaires maliens nous amènent un autre élément hété-

rogène constitué de mercenaires étrangers dans notre zone. La CEÉdaéo tient à ce que des mercenaires russes ne soient pas dans notre région pour dégrader davantage la situation sécuritaire », craignant que cela remette « aussi en cause l'existence de la Force conjointe du G5 Sahel ». Le ministère malien des Affaires étrangères a répliqué en ces termes : « Dans la mesure où le Niger n'assume pas la présidence en exercice de la CÉdaéo », il s'interroge à quel titre son ministre s'érige en porte-parole de l'organisation, s'interrogeant sur les « motivations réelles » de ses déclarations, et dénonçant ses « propos inacceptables, inamicaux et condescendants ». Concernant des informations sur la SMP Wagner, la diplomatie malienne dit « s'étonner [et] s'interroger [sur des] allégations basées uniquement sur des rumeurs et des articles de presse commandités s'inscrivant dans le cadre d'une campagne de dénigrement [du Mali] et de diabolisation de [ses] dirigeants [...] ». Le Mali a démenti tout projet d'accord avec SMP Wagner.

Noël Ndong

NATIONS UNIES

Le Tchad met en garde contre toute ingérence extérieure

A New York, le Tchad a réclamé une aide accrue pour les pays du Sahel et alerté sur la stabilité intérieure.

« Toute ingérence extérieure, d'où qu'elle vienne, pose un problème très sérieux pour la stabilité et la sécurité de mon pays », a déclaré, en marge du sommet de l'Organisation des Nations unies (ONU), le chef de la diplomatie du Tchad, Chérif Mahamat Zene, à propos de l'implication de la société privée Wagner en Afrique. Tout sera mis « en œuvre pour que le Tchad soit protégé sur toute l'étendue de son territoire », a-t-il ajouté.

« Il y a des mercenaires russes présents en Libye, qui sont aussi présents en République centrafricaine. Nous avons des raisons de nous préoccuper de la présence de ces mercenaires parce que les assaillants qui ont attaqué le Tchad en avril et causé la mort de l'ancien président ont été formés, encadrés par la société privée de sécurité Wagner », a-t-il déclaré.

A la question de savoir si le Tchad avait la preuve d'une pénétration de ces mercenaires russes dans son pays au printemps, le ministre a répondu par la négative. « Le 30 mai, le Tchad a fait l'objet d'une attaque près de la frontière centrafricaine (...) appuyée certainement des Russes », a-t-il aussi rappelé. « Nous avons toutes les preuves de la présence de ces Russes au côté des forces centrafricaines et cela nous préoccupe », a insisté le ministre.

Wagner a engagé son « personnel en Li-

bye et en Centrafrique » et « il est évident qu'il y a des communications téléphoniques entre les deux entités. » a-t-il précisé.

Interrogé sur un éventuel contrat qui pourrait être passé entre l'exécutif malien et Wagner, pour un déploiement d'« instructeurs » russes au Mali, Chérif Mahamat Zene a répondu : « J'ai rencontré mon collègue malien à l'ONU, il m'a assuré qu'il n'y a eu aucun engagement du gouvernement avec Wagner. Nous ne pouvons pas préjuger de quelque chose qui n'existe pas ».

Lors d'un discours pré-enregistré par vidéo devant l'Assemblée générale de l'ONU, le président de transition tchadien, le général Mahamat Idriss Deby Itno, fils du président défunt, a réclamé jeudi une aide accrue pour les pays du Sahel faisant face à la montée en puissance de groupes jihadistes. « Tout en saluant les efforts fournis par les différentes forces intervenant au Sahel, le Tchad souligne l'impérieuse nécessité d'un soutien multiforme plus important tant aux forces conjointes (du G5 Sahel) qu'à leurs Etats membres individuellement pris », a-t-il dit.

La menace « ne se limite pas au Sahel mais s'étend déjà vers la Côte d'Ivoire, le Bénin. Il n'est pas exclu qu'elle touche l'Afrique centrale », a souligné le chef de la diplomatie tchadienne en évoquant le Cameroun, déjà frappé.

D'après AFP

MÉFAITS DES SYSTÈMES D'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Le HCDH exhorte les Etats à créer un dispositif efficace pour contrer le fléau

Dans le but d'interpeler les gouvernements et d'inciter la communauté internationale à prendre les mesures fortes, capables de contrer et de lutter contre les méfaits de l'utilisation des systèmes d'intelligence artificielle, le Haut-Commissariat de l'ONU aux droits de l'homme (HCDH) a fait, le week-end dernier, une déclaration sur la question.

Appelant les gouvernements à mettre sur pied une stratégie efficace afin de faire face au fléau, la HCDH, Michelle Bachelet, a exhorté les responsables de la communauté internationale à imposer un moratoire sur l'utilisation de certains systèmes d'intelligence artificielle. Car, cela permettra de protéger les droits humains face à leurs utilisations. « L'intelligence artificielle pourrait avoir des effets négatifs, voire catastrophiques si elle est utilisée sans prendre suffisamment en compte la manière dont elle affecte les droits humains », a déclaré la HCDH, en précisant que cette nécessité d'instaurer en urgence ces garde-fous ou un moratoire sur la vente et l'utilisation des systèmes d'intelligence

artificielle se justifie par le fait qu'il y a un risque grave d'atteinte aux droits de l'homme. D'autant plus que les technologies d'intelligence artificielle peuvent avoir des effets négatifs, voire catastrophiques si elles sont utilisées sans prendre en compte leurs conséquences et la manière dont elles affectent les droits humains.

« Plus les risques pour les droits de l'homme sont élevés, plus les obligations légales relatives à l'utilisation des technologies de l'intelligence artificielle devraient être strictes. L'intelligence artificielle est très prometteuse pour améliorer la prestation des soins de santé et la médecine dans le monde entier. Mais, le plus important est de savoir si l'éthique et les droits de l'homme sont placés au cœur de leur conception », a ajouté Michelle Bachelet, avant de spécifier qu'il est nécessaire de réaliser une évaluation des risques des différents systèmes qui s'appuient sur l'intelligence artificielle. Malgré le fait que l'évaluation et la prise en compte des risques peuvent prendre un certain temps. Pour ce faire, les États devraient imposer des moratoires sur l'utilisation des technologies potentiellement à haut risque.

Rock Ngassakys

MÉDIAS

Canal+ et Eeditis lancent une chaîne éducative en Afrique francophone

Canal+ et le groupe d'édition Eeditis ont annoncé lundi le lancement de la première chaîne éducative en français en Afrique francophone, baptisée Nathan TV.

Destinée aux élèves du CE1 au CM2, Nathan TV va proposer à partir de jeudi des cours de français et de mathématiques de treize ou de vingt-six minutes, tous les jours, en lien avec les programmes scolaires de chaque niveau de classe. Ces cours, présentés et expliqués par un professeur, seront une prolongation de ceux donnés à l'école pour apprendre, réviser ou consolider les acquis.

Pendant l'année, Nathan TV s'adaptera au rythme scolaire avec des sessions de révision avant les examens

de fin de trimestre et une préparation à la rentrée pendant la période juillet-août.

Les abonnés de Canal+ pourront bénéficier de cette chaîne éducative, annoncent les deux groupes dans un communiqué conjoint. Avec son offre « les bouquets Canal+ » (plus de 200 chaînes, radios et services), Canal+ est le premier opérateur de télévision payante en Afrique francophone où il dépasse les six millions d'abonnés. Au total, le groupe Canal+ compte 21,8 millions d'abonnés dans le monde.

Canal+ et Eeditis font tout deux partie du géant des médias Vivendi, contrôlé par le Français Vincent Bollore. Les éditions Nathan, actives depuis plus de cinquante ans sur le continent africain, appartiennent à Eeditis.

AFP

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

L'Union européenne déterminée à aider le Congo

Le nouvel ambassadeur chef de la délégation de l'Union européenne (UE) en République du Congo, Giacomo Durazzo, a exprimé la volonté de son institution à aider le Congo à continuer de préserver sa biodiversité au cours de l'échange avec la ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo, Arlette Soudan-Nonault, le 24 septembre.

La problématique du climat, du Bassin du Congo ainsi que des tourbières de ce bassin a été au centre de l'échange entre les deux personnalités. « Nous avons eu un échange très fructueux, très intense, très dense, sur un certain nombre de sujets qui sont au cœur de nos préoccupations partagées, notamment dans la question du climat. Nous savons que nous sommes dans une urgence climatique, la situation malheureusement n'est pas bonne et si nous n'agissons pas rapidement, nous allons vers une catastrophe, ceci a été déjà annoncé par des hauts responsables politiques européens », a signifié le chef de la délégation de l'UE en République Congo, à sa sortie d'audience.

Giacomo Durazzo a fait savoir également que l'UE attache aux questions de la transition, du changement climatique, de la protection de l'environnement et de la biodiversité la plus grande priorité, sinon la priorité des priorités. « C'est pourquoi nous nous sommes retrouvés très proches du Congo qui



La ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo et le nouvel ambassadeur de l'UE/Adiac

« ...Le Congo est un pays qui a une couverture forestière unique, parmi les meilleures au monde, la deuxième dans la région. Ce capital que vous avez su ici préserver, on doit pouvoir vous aider pour continuer à le maintenir, puisque vous avez aussi des coûts sociaux liés au développement du pays qui sont importants... »

considère que ces aspects-là sont aussi fondamentaux. Vous avez ici un pays qui a une couverture forestière unique, parmi les meilleures au monde, la deuxième dans la région. Ce capital que vous avez su ici préserver, on doit pouvoir vous aider pour continuer à le maintenir, puisque vous avez aussi des coûts sociaux liés au développement du pays qui sont importants... », a-t-il indiqué.

Enfin, le nouvel ambassadeur de l'UE a souligné aussi qu'ils ont échangé sur un certain nombre de possibilités de travailler de concert, idée de faire un dialogue politique sur toutes ces questions, notamment la préparation du Sommet de la COP26 à Glasgow et d'autres sujets importants, comme ceux du Bassin du Congo et du Fonds bleu, dont il y aura une importante réunion à Brazzaville la semaine prochaine. « C'était une très bonne première réunion et nous poursuivrons la coopération dans ce domaine », a-t-il conclu.

Bruno Okokana

Les sachets plastiques resurgissent à Pointe-Noire

Le sujet a figuré parmi les points évoqués au cours de deux rencontres qui ont eu lieu récemment entre les administrateurs maires d'arrondissements avec les régisseurs et receveurs des marchés domaniaux, les responsables de la force publique ainsi que les chefs de quartier.

Les rencontres se sont déroulées les 22 et 23 septembre au siège de l'arrondissement 1, Emery-Patrice-Lumumba. Elles entrent dans le cadre de la campagne de sensibilisation des responsables de la ville, initiée par Alexandre Honoré Paka, préfet du département, et Jean François Kando, président du Conseil départemental et municipal, député maire de la ville, et relayée par les administrateurs maires des six arrondissements de la ville océane. Cette campagne est axée sur l'effectivité de l'application de certains textes réglementaires et sur les échanges sur les problèmes communs. L'initiative vise aussi à restaurer l'autorité de l'Etat.

Au cours de ces rencontres, plusieurs questions ont été soulevées dont celles relatives à la résurgence des sachets plastiques et de l'insalubrité. Pour ce qui est des sachets, bien qu'étant interdites au Congo, leur vente et leur utilisation sont encore constatées depuis un certain à Pointe-Noire. Ces sachets qui servent, entre autres, à la vente de l'eau potable, de jus d'hibiscus (bissap) et de gingembre (tangawiss) ainsi que d'autres produits locaux, représentent un danger pour l'environnement du fait de leur mauvaise gestion après usage. Par ailleurs,



les administrateurs maires ont tiré la sonnette d'alarme face à l'insalubrité qui regagne petit à petit les quartiers avec les déversements dans les rues, par des citoyens inciviques, des ordures ménagères et des eaux souillées. Ce qui constitue un réel problème avec le retour des pluies.

D'autres points ont été inscrits au programme des deux rencontres placées sous la houlette du doyen des administrateurs maires, Zéphirin Ngué. Ils portent notamment sur le respect des mesures barrières dans les marchés domaniaux et la vaccination contre le covid-19 des vendeurs desdits marchés ; la création des marchés

parallèles (les jours où les marchés sont supposés être fermés) ; l'insécurité dans les quartiers (avec le phénomène des bébés noirs) ; l'occupation anarchique du domaine public ; les nuisances sonores.

Les participants aux rencontres ont été invités à lutter contre les phénomènes déplorés et à sensibiliser les citoyens sur les opérations de déguerpissement du domaine public qui seront bientôt lancées dans la ville. Des échanges sur les différentes questions soulevées ont eu lieu en vue de recueillir les préoccupations et les contributions des uns et des autres.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

SÉCURITÉ CIVILE

Plus de 6 000 personnes prises en charge pendant les examens d'État

Le commandement de la sécurité civile (Csc), à travers le service des secours, a pris en charge lors des examens d'Etat et autres concours de la session dernière, 6 590 personnes pour les soins de première nécessité.

Le médecin capitaine de police, William Thierry Mandzouono, a présenté les résultats lors d'un point de presse qu'il a animé récemment à Brazzaville, en présence du commandant de la sécurité civile, le général Albert Ngoto.

Il ressort de ce bilan que le nombre de personnes prises en charge en 2021 est en hausse par rapport à l'année dernière, soit une augmentation de 1937 cas. Pour la sécurité civile, la présentation de ce bilan sanitaire a pour objectif de permettre aux ministères de l'Enseignement général et technique d'exploiter les statistiques fournies afin de tirer les leçons et parvenir à une préparation psychologique des candidats, en vue de les aider à mieux gérer le stress.

« Nos services médicaux ont été mis à rude épreuve à cause de l'état d'amortissement des ambulances sur-sollicitées en cette période d'état d'urgence sanitaire », a indiqué le médecin capitaine.

Pour les prochaines missions, les services de santé de la sécurité civile sollicitent auprès des autorités compétentes de renforcer leur parking d'ambulances ainsi que d'autres moyens roulants adaptés aux conditions de terrain.

Signalons qu'outre les candidats aux examens et concours, les services du commandement de la sécurité civile avaient également pris en charge des personnels administratifs et des agents des services de l'ordre.

Lopelle Mboussa Gassia

SOCIÉTÉ CIVILE

La PF2D dotée d'une nouvelle coordination nationale

Après cinq ans d'activités, la plateforme dette et développement (PF2D) a, le week-end dernier, renouvelé ses instances en se dotant des textes fondamentaux et d'une nouvelle coordination nationale.

Composé de sept membres, notamment un coordinateur principal et un adjoint, un secrétaire général ; un chargé des relations extérieures et de la communication ; un chargé des finances et matériel ; un chargé des affaires juridiques, administratives et du contentieux et enfin un chargé des affaires économiques, de l'élaboration des programmes de suivi des projets, le nouveau statut permettra à la PF2D de renforcer sa légitimité vis-à-vis des pouvoirs publics et des partenaires techniques et financiers dans la mise en œuvre de ses activités. En effet, la mise en place de cette coordination s'est faite lors des travaux de l'Assemblée générale (AG) organisée par ladite structure sur financement du programme concerté pluri-acteurs (PCPA). La rencontre visait entre autres à éclairer la lanterne des membres sur l'ensemble des activités menées ces cinq dernières années ainsi qu'à doter la PF2D d'une légalité juridique à travers les



textes fondamentaux à savoir : les statuts, le règlement intérieur et d'une nouvelle coordination. Les textes, les rapports d'activités et financiers ont été adoptés avec amendements par la coordination qui se chargera par la suite de réaliser les opérations nécessaires auprès des pouvoirs publics en vue d'une reconnaissance légale de la PF2D.

Samuel Nsikabaka, coordonnateur

de cette organisation de la société civile a pour sa part estimé que les objectifs assignés à ladite AG ont été atteints. « Nous avons dès le départ pensé qu'il nous fallait une légalité juridique à la plateforme dette. Les textes fondamentaux ont été validés ainsi que la mise en place d'une nouvelle équipe de la coordination nationale. Les membres ont été élus et la commission de sui-

vi-évaluation a bien été mise en place. A travers notre plateforme, nous avons le devoir de tout faire en nous impliquons sur les questions de la dette afin qu'elle soit négociée dans les meilleures conditions et que le fruit de cette dette soit bien utilisé en toute responsabilité », a-t-il indiqué.

Pour lui, le suivi-indépendant que la PF2D veut bien mettre en

œuvre n'est que le mécanisme qui permettra à la plateforme d'identifier l'usage de l'emprunt ainsi que les fonds obtenus à partir de la dette. « La thématique dette est un élément important, une thématique à maîtriser pour pouvoir pousser les gouvernants à aller de l'avant. Il est donc utile que les citoyens participent réellement au développement et pour cela, il leur faut avoir un œil sur le financement de ce développement », a fait savoir Samuel Nsikabaka.

Signalons que l'Assemblée générale de la PF2D a réuni les observateurs et délégués des départements de Brazzaville, de la Bouenza, de Pointe-Noire, du Niari, des Plateaux, de la Cuvette et de la Sangha. La PF2D regroupe des Organisations de la société civile qui se retrouvent pour suivre les questions de la dette. Elle est membre d'un réseau des associations exerçant en Afrique et en France.

Gloria Imelda Lossele

DISPARITION

Décès de Dominique Nimi Madingou

L'ancien ministre et député, Dominique Nimi Madingou, est décédé le 23 septembre à Paris, en France.

Ancien sociétaire de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Upads) de Pascal Lissouba, Dominique Nimi Madingou avait créé, avec d'autres dissidents de ce parti, le Congrès africain pour le progrès (CAP) au sein duquel il occupait le poste de vice-président chargé des relations extérieures.

Rappelons qu'au cours de l'assemblée générale ordinaire du CAP tenue le 9 janvier 2015 à Dolisie, dans le Niari, il avait consacré une partie de son discours à l'analyse du message des vœux du président de la République. « Monsieur le président de la République, vous avez fait montre d'une habileté appréciable. Votre message plein de pondération a été différent de vos interventions parfois menaçantes de ces dernières années. Nombreux y ont trouvé de la ruse, des pièges. Il est vrai que l'on ne reste pas plus de trois décennies au sommet de l'Etat sans une dose de ruse, sans un certain savoir-faire », avait-il relevé, d'entrée de jeu.

Dans le domaine de la santé, avait-il poursuivi, «vous projetez de construire un hôpital général dans chaque département». Or, actuellement, les maux qui minent les hôpitaux congolais sont, entre autres, le manque de personnel qualifié, l'absence de pharmacies d'hôpitaux, l'absence de plateaux techniques adéquats. Des solutions alternatives moins onéreuses existent, au nombre desquelles, a-t-il fait l'expérience des hospitalisations à



domicile qui pourraient utiliser le personnel de santé qualifié aujourd'hui à la retraite. Et de noter : « Il faut également négocier des conditions décentes pour l'utilisation de la diaspora congolaise d'Europe et des Amériques qui est un gisement important de cadres, techniciens et employés compétents ».

S'agissant de l'enseignement, les ministres concernés assistent impuissants à la baisse graduelle du niveau de formation. Les diplômés qui sont délivrés aux impétrants, faisait-il remarquer, sont des visas pour le chômage.

Sur le volet politique, selon Dominique Nimi Madingou, le président de la République a raison de mettre en garde contre le retour aux violences qui ont engendré des guerres civiles et l'instabilité institutionnelle. « C'est de votre devoir de garantir la paix et la cohésion nationale. Ne pointez pas du doigt l'opposition qui ne possède ni armée ni milices et qui est foncièrement pour la paix », indiquait-il.

Roger Ngombé

POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

Le personnel vacciné contre la covid-19

Le ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Economie numérique a vacciné, le 23 septembre à Brazzaville, des agents et cadres de son département. Une initiative visant à atteindre le plus grand nombre de personnes dans le cadre de l'immunité collective.



Un agent du ministère des Postes se faisant vacciner/Adiac

« Il faut se protéger soit même et aussi protéger les autres. La pandémie à coronavirus fait des ravages dans le monde entier et le Congo n'est pas épargné par cette catastrophe. Lors de la dernière coordination nationale de gestion de la pandémie à coronavirus covid 19, il ressort que l'accès dans les administrations pour tous les agents et les usagers nécessitera sous peu la présentation du certificat de vaccination. Cela va de soi dans les mairies, banques, régies financières, postes et caisses de retraites. Des mesures qui, selon le gouvernement, permettront au pays d'atteindre 30% de la couverture vaccinale à fin décembre 2021 et 30% en juillet 2022 », a indiqué Léon juste Ibombo, ministre

des Postes, des Télécommunications et de l'Economie numérique.

Pour lui, la vaccination des agents et cadres de son département assurera la protection de tous, à savoir les proches, les familles et collaborateurs. « Dans l'exercice de mes fonctions, je suis en contact avec plusieurs personnes, la meilleure façon pour nous de lutter contre cette pandémie c'est la vaccination. Actuellement, nous faisons face à des mesures barrières qui nous empêchent de vivre normalement. Si la population se vaccine à hauteur de 60%, cela nous permettra d'avoir cette immunité collective et de lever demain ces barrières édictées », a fait savoir le ministre.

Rock Popossi, directeur de la Co-

opération et de la formation au sein de ce ministère, jusque-là dubitatif à l'idée de se vacciner, a finalement emboîté le pas. Il a, par ailleurs, invité ses collègues à effectuer ce geste qui protégera tout un chacun. « En me vaccinant, mon entourage et moi sommes automatiquement protégés. Je suis satisfait car j'ai accompli mon devoir de citoyen », s'est-il réjoui. Et Jean Oriel Ondongo, agent de ce ministère, de renchérir : « La maladie est là, je viens de me faire vacciner et je demande à tous ceux qui hésitent de faire autant pour la protection de tous ».

Notons que trois types de vaccin ont été proposés lors de ladite vaccination, notamment le Sinopharm, le Sputnik et le Johnson & Johnson

Gloria Imelda Lossele

SALON DU LIVRE AFRICAIN DE PARIS

Clap de fin

Les trois jours de la vitrine culturelle africaine à travers le livre ont pris fin. Le premier Salon du livre africain autour du thème "Les Afriques" s'est déroulé avec une fréquentation populaire inattendue.

Soutenu par la ville de Paris, la mairie du VI^e arrondissement et d'autres partenaires, la ville, en son quartier latin, a accueilli du 24 au 26 septembre les représentants du reflet actuel de l'image des littératures du continent africain dans leur richesse et leur diversité.

Erick Monjour, directeur et créateur de cette rencontre, prévoyait d'établir le bilan à partir de l'évaluation de la fréquentation du public, son ressenti global et la participation aux conférences accessibles sur réservation. L'intérêt d'un public large varié, constitué en partie par les amateurs de littérature et de culture africaine, dont une part importante de la diaspora, s'est manifesté au-delà des attentes par son effective participation jusqu'à braver les intempéries du dernier jour, et subissant les contraintes dominicales des transports.

Il comptait également évaluer la jauge de la fréquentation. Pour ce critère, l'évaluation est bonne à en croire les avis recueillis auprès des représentants de Karthala, l'Harmattan, Présence africaine, Éditions LC, les Éditions +, Éditions Renaissance Africaine, Lettres mouchetées ou Paari pour ne citer que ces représentants du livre africain de Paris. « *Quel succès ! Énormément de monde. Personne ne s'attendait à une telle réussite ! C'est un franc succès !* », s'est exclamée au deuxième jour Alpha Mobe Mukazali, de la République démocratique du Congo, collection de livres pour enfants avec images en couleur.

Les tables rondes, de manière hybride, en présentiel et virtuel, ont suscité une réelle adhésion. Deux de ces tables ont eu Boniface Mongo-Mboussa et Henri Djombo



Salon du livre africain de Paris 2021, belle affluence sur les trois jours/ Crédit photo : Marie Alfred Ngoma

en tant qu'intervenants.

De leur côté, Doris Kelanou, Marie Fauney Ngombé, Gaylord Fortune Pouabou et Ferréol Gassackys avec son roman « Cadenas » ont été sollicités pour des séances de dédicace, à la rencontre de lecteurs.

Le 26 septembre à 18h, le public,

dont l'entrée était gratuite, a assisté au clap de fin donné par une prestation de Jean-Yves Bertogal alias JYB Slam'Litt :

« *Au fond de moi il y a de l'espoir mon petit cœur d'enfant*

Qui s'est encore épanoui, même si c'est le moment d'un instant ! »

Une belle surprise très reconfor-

tante pour les organisateurs qui ont confié leur intention de reconduire cette rencontre à une fréquence biennale à partir de 2022, car, désireux de combler le vide du salon du livre africain à Paris, à un endroit accessible pour tous.

Marie Alfred Ngoma

DÉCOUVERTE

La mémoire photographique du Congo Brazzaville

Les photographies de Maurice Pellosch ont été présentées à la mairie du sixième arrondissement de Paris, le temps d'un salon.

Presque déroutant, les visiteurs ont dû emprunter à leur arrivée le passage d'un studio de fortune à l'entrée du Salon du livre africain qui s'est tenu du 24 au 26 septembre à Paris.

À l'initiative d'Emmanuèle Béthery, la diversification de cette fête du livre a fait une place belle à la photographie. Mais pas de n'importe laquelle. C'est uniquement celle développée à partir des négatifs à peine exploitables de Maurice Bidilou, dit Pellosch, à Pointe Noire au Congo.

Après un travail remarquable, les deux passionnés de la photo ont pu ressortir près de dix mille négatifs de tous les recoins de la maison, de tous les tiroirs, caisses, dessous d'armoires, des dizaines de boîtes Kodak cartonnées rouge et jaune, pour la plupart rongées par les souris et datées approximativement. Un véritable trésor !

C'était toute la vie professionnelle de Pellosch qui se déroulait. Des centaines de visages, hommes, femmes, enfants, de tous les âges, de toutes professions, toute la société pontonégroise qui se pressait à l'époque pour se faire « tirer le portrait », signe de réussite sociale au Congo.

Une lecture autrement, en noir et blanc, proposée aux visiteurs dans le cadre de la visibilité de la richesse de la culture africaine.

M.A.N.

Henri Djombo participe à une table ronde

L'écrivain congolais a pris part à la table ronde sur le questionnement « Comment l'héritage des premiers romanciers africains dialogue-t-il avec les jeunes auteurs contemporains ? ».

Le 26 septembre, une table ronde modérée par Fanny Campan, auteure, a permis un dialogue entre Henri Djombo, auteur de « Le miraculé du vol 352 », Éditions LC, et Monique Iboulo, auteure de « Carrefour des veuves » paru aux Éditions Lettres Mouchetées.

Pour Monique Iboulo, écrire c'est d'abord se nourrir des ses prédécesseurs. Ensuite s'installe le dialogue en l'adaptant au contexte choisi. Prenant l'exemple de son dernier roman, il a fallu écrire en puisant dans la vie sociale et politique du Burkina Faso. L'histoire touche à l'universel en gardant les yeux grands ouverts sur les dysfonctionnements de cette région du monde en parlant de ces femmes intègres dans un pays déboussolé où elles tiennent haut la bannière des droits et de la vérité universels. Henri Djombo, tiraillé entre la sensibilité de l'écrivain et de l'homme politique, a admis que la littérature est le fruit des imaginaires ancrés dans les cultures spécifiques et portés par des paroles multiples. En somme, elle est constituée de pensées et de valeurs morales et esthétiques dont les premiers producteurs ont laissé un héritage incommensurable, caractérisé par l'art de dire et d'écrire, et la qualité des œuvres produites. Cet héritage est sous-entendu par la recherche permanente de la vérité, la quête du sens, le sens critique, le projet de construire un monde meilleur.



Henri Djombo et Maha Lee Cassy/ Crédit photo : Marie Alfred Ngoma

« *Par compagnonnages successifs, les pères de la littérature africaine, comme les romanciers d'hier et ceux d'aujourd'hui, ne sont pas des générations spontanées, mais les produits d'influences diverses* », a-t-il précisé. Et de conclure, « *au cœur du dialogue entre ceux d'hier et nous aujourd'hui, il y a initiation, engagement et cheminement personnels basés sur l'observation, l'écoute et l'analyse des anciens. Dans ce contexte, nous n'inventons ni le style, ni le propos. Nous*

recoupons et réinventons la matière, mais jamais l'esprit des lettres. Nous sommes des porteurs de produits que nous n'avons pas fabriqués, mais qu'en fonction de nos qualifications et de nos qualités artistiques et techniques, nous utilisons pour perpétuer les idéalités esthétiques qui continuent de faire évoluer les lettres africaines ».

Cette table ronde a mis en lumière l'esprit où les écrivains sont unis et solidaires autour de leur passion, abstraction faite des tendances, des stigmatisa-

tions et des conflits intergénérationnels qui pourraient les diviser. Tel un manifeste, le dialogue a dégagé une contrainte pour les écrivains de se connaître, d'échanger entre eux et de se mettre ensemble, car il leur est impossible d'évoluer et de réussir seuls.

« *La littérature a ceci de remarquable qu'elle est contagieuse du fait de son idéal du bien-penser et du bien-dire qui, à la fois, la porte et lui sert de sommier* », a confié Henri Djombo.

M.A.N.

TRIBUNE LIBRE

Il s'appelait Chairman

De « Marja » sa toute première œuvre musicale en 1988 à « A qui la faute » sa toute dernière en 2018, Chairman laisse transparaître qu'il a adopté la musique par goût ludique. Faisant passer la danse avant la chanson, il a été pendant plusieurs années une bête insaisissable du spectacle. Autant dire qu'il est incontestablement le premier artiste à créer des figures rythmiques modernes, à partir d'une danse traditionnelle dénommée « Engondza », organisée lors des cérémonies funéraires dans des contrées Mbochis des Plateaux et de la Cuvette. Exhibée exclusivement par la gent féminine, à ses origines, « Engondza » se base essentiellement sur le mouvement du corps, de la tête, des bras et le trépignement. Ainsi, pour magnifier cette danse, l'artiste a associé, aux mouvements initiaux, le jeu des pieds et le karaté dont il vouait une grande passion, avant de la personnifier dans la chanson « Engondza mwassi ya Kilo ».

Cependant, si Chairman a été un habile danseur d'« Engondza » ou de « Pè Bouanga », il avait la faiblesse de ne pas impressionner les mélomanes par le chant. Ce qui lui avait valu quelques quolibets de la part de la plupart des musiciens qui pour certains ont fini par adopter son style. L'ayant tôt compris, il a compensé cette faiblesse par la virtuosité de Bongol ou Tsana, deux ténors qui ont introduit les pérégrinations mélodieuses de la chanson traditionnelle dans la musique moderne congolaise. Le titre « M-J alembi » « M-J a disparu », aura été la plus brillante expression de ce concept et la chanson a fait la célébrité de l'artiste.

Pamphlétaire à volonté, son art, pour ne pas faire dans la langue de bois, attaquait frontalement tous ceux qu'il considérait comme ses adversaires. De même, son engagement politique ne faisait aucun doute. De fait, il ne se privait pas, à l'occasion, de l'exprimer grâce à sa passion musicale. Le titre « Rupture », chanté en association avec « Roga-Roga », lui aurait attiré des foudres et valu une longue inimitié avec certains cadres administratifs du pays.

Après 71 ans de vie accomplie, l'homme au mille et un vocables : Buldozer, Paka-Paka, Meilleure vedette, Chairman dont le nom véritable était Jacques Koyo est retourné, la semaine dernière, à la terre des ancêtres. C'est la loi de la compensation immanente. Mais cette mort gomme aussi toutes les couleuvres qu'il a ingurgitées au cours de son séjour en cette terre des hommes. Bien aimé, Chairman l'a été également. Il laisse des milliers de mélomanes que ses rythmes ont marqués au fer rouge. Tellement ceux-ci ont intégré ses œuvres, tellement sa musique a influencé leur existence. Une redoutable mission qu'il n'a pas achevée. Pourtant c'était une raison pour qu'il vive encore un siècle. Siècle dont il s'était proclamé « le génie ». Mais la mort qui est la raison finale de toute existence l'a emporté, le 21 septembre 2021 à Brazzaville. Alors, adieu l'artiste !

Valentin Oko

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA CONTRACEPTION

L'Acbef œuvre pour la réduction de grossesses non désirées

L'Association congolaise pour le bien-être familial (AcbeF) a entamé, le 27 septembre à Brazzaville, l'opération de distribution de plus de mille cinq cents préservatifs masculins, dans le cadre commémoratif en différé de la Journée internationale de la contraception, afin de réduire le nombre de grossesses non désirées.

Le don de préservatifs réceptionné par l'AcbeF vient de la Fédération internationale pour la planification familiale (Ippf). Trois jours durant, l'AcbeF s'attellera à informer et sensibiliser le grand public brazzavillois aux différentes méthodes de contraception existantes : le

choix juste de contraceptif, les risques liés aux rapports sexuels non-protégés, les interruptions volontaires de grossesse (IVG) et les infections sexuellement transmissibles (IST).

« Les couples peuvent décider du nombre d'enfants à avoir, du moment à mettre au monde. Il y a trop de méthodes contraceptives, il faut que les activités de sensibilisation soient pérennes pour plusieurs personnes en vue d'appréhender l'importance. Nous voulons atteindre plus de mille cents jeunes cette année, soit environ plus de cinq cents par séance de sensibilisation », a indiqué Elvie Bienheureux Nkounkou, point focal national du mouvement d'actions des jeunes à l'AcbeF.

Dans le cadre de la sensibilisation aux bienfaits de la contraception, le point focal a

pléoré l'inactivité des autres organisations de la société civile et le manque de moyens de mobilité pour élargir leurs actions dans les villages éloignés des grands centres urbains.

« L'AcbeF est souvent aidée par le Fnuap Congo pour participer aux rencontres internationales afin de maximiser notre expérience. Nous sollicitons l'apport des institutions pour que nous réalisons nos projets liés à la contraception. Excepté le préservatif masculin, pour les méthodes contraceptives modernes, nous orientons les gens vers la clinique de l'AcbeF qui est plus habilitée », a ajouté le point focal national du mouvement d'actions des jeunes à l'AcbeF.

Selon l'enquête démographique et de santé du Congo 2011-2012, seulement 45 % des femmes en union utilisent une méthode contraceptive quelconque et 20 % utilisent une méthode moderne. Les femmes utilisent essentiellement trois méthodes : le condom masculin (12 %), les injections (3 %) et la pilule (3 %).

La comparaison avec les résultats de l'enquête précédente montre que l'utilisation des méthodes contraceptives modernes a augmenté alors que celle des méthodes traditionnelles a diminué. Plus de quatre femmes non en union sexuellement actives sur dix (43 %) utilisent une méthode contraceptive moderne. Le condom masculin (33 %) et la pilule (4 %) sont les méthodes les plus utilisées par les femmes non en union et sexuellement actives. L'utilisation de la contraception moderne chez les femmes en union est plus élevée en milieu urbain (25 %) qu'en milieu rural (12 %).

« Les jeunes femmes sont encore résistantes sur l'innocuité des méthodes contraceptives. Malheureusement, on continue à déplorer les pertes en vies humaines à cause des avortements illicites et leurs conséquences. Je conseille les jeunes femmes qui ont de projets d'études, de commerce, à se fier aux méthodes contraceptives modernes », a expliqué Aline Yolande Alemby, sage-femme, responsable médicale à la clinique santé sexuelle et de la reproduction à l'AcbeF.

Fortuné Ibara



Des membres de l'AcbeF au cours de la distribution volontaire des préservatifs Adiac

« Les couples peuvent décider du nombre d'enfants à avoir, du moment à mettre au monde. Il y a trop de méthodes contraceptives, il faut que les activités de sensibilisation soient pérennes pour plusieurs personnes en vue d'appréhender l'importance. Nous voulons atteindre plus de mille cents jeunes cette année, soit environ plus de cinq cents par séance de sensibilisation », a indiqué Elvie Bienheureux Nkounkou, point focal national du mouvement d'actions des jeunes à l'AcbeF.

Dans le cadre de la sensibilisation aux bienfaits de la contraception, le point focal a

pléoré l'inactivité des autres organisations de la société civile et le manque de moyens de mobilité pour élargir leurs actions dans les villages éloignés des grands centres urbains.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Reprise des activités à l'Université Marien-Ngouabi

Dans une déclaration lue par le porte-parole du collège intersyndical, Célestin Désiré Niama, le collège a décidé de reprendre avec ses activités académiques, ce 27 septembre.

La décision de lever la grève illimitée observée depuis plus d'une semaine au sein de l'Université Marien-Ngouabi a été prise le 25 septembre, à l'issue de la réunion du collège intersyndical. L'objectif était de faire le point sur la situation sociale des travailleurs entraînant l'arrêt de toutes les activités académiques depuis plus d'une semaine.

Après discussion entre les membres pendant plus de quatre heures, le collège a relevé dans sa déclaration des avancées significatives suite aux doléances exprimées

auprès du gouvernement, soulignant les démarches entreprises par la coordination du collège intersyndical avec le gouvernement et la présidence de l'Université.

L'échange entre les deux parties a conduit à l'apaisement du climat social à l'Université Marien-Ngouabi, la signature d'un relevé de conclusions avec le gouvernement ainsi qu'à l'implication du président de l'Université Marien-Ngouabi dans la résolution des problèmes posés par le collège intersyndical, précise la déclaration.

En rappel, les revendications du collège intersyndical portaient sur le respect du gouvernement des engagements écrits, pris dans le protocole d'accord signé le 1er août 2019, en versant les six quotités restantes sur dix-huit convenues. Le collège exigeait également le paiement des heures diverses dues de 2014 à 2020, le respect de paiement des salaires des agents de la Fonction publique ainsi que le versement d'une enveloppe spéciale pour la rentrée académique 2021-2022.

Lydie Gisèle Oko



ABONNEZ VOUS
GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter



SAISISSEZ LE LIEN



PRENDRE SON
INDÉPENDANCE N'A
JAMAIS ÉTÉ
AUSSI *agréable*

LA BOX INTERNET À

~~45000~~ FCFA

5000 FCFA*

INSTALLATION GRATUITE



*Offre promotionnelle sur la formule SPEED 12





LA BCI DÉVOILE SA NOUVELLE IDENTITÉ VISUELLE

Au terme de deux années d'intégration au groupe BCP, la Banque Commerciale Internationale (BCI) dévoile sa nouvelle identité visuelle et accélère son processus de transformation.

Nouvelle Identité Visuelle

La BCI est fière de présenter sa nouvelle identité dans la continuité de son arrimage depuis 2 ans au Groupe BCP. Celle-ci se positionne en tant qu'acteur majeur du marché congolais pour servir tant sa clientèle Particuliers que celle Entreprises. La BCI poursuit sa conquête du marché congolais, affirmant son soutien de l'économie nationale à travers son appui aux entreprises et aux institutions. Cette nouvelle identité visuelle s'inscrit dans le cadre de l'arrimage stratégique au Groupe BCP.

La nouvelle identité adoptée par la BCI s'articule autour du cheval, réputé pour son élégance, sa noblesse, son courage et sa résistance. Celui-ci renvoie l'image d'une banque forte et en mouvement, qui sait s'adapter aux perpétuelles évolutions de son environnement. Emblème historique du groupe BCP, le cheval est mis en perspective dans un cercle orange qui évoque l'univers du digital, dans lequel le Groupe et à travers lui la BCI se sont résolument engagés. Cette circularité renvoie également au globe terrestre, symbole de l'ouverture du Groupe sur l'international, qui se trouve confortée par sa présence dans 32 pays dont 18 en Afrique.

Le nouveau logo s'accompagne d'une nouvelle signature, « Grandir. Ensemble », qui vient mettre en exergue les valeurs humaines du groupe BCP adoptées par la BCI : la Proximité, la Citoyenneté, l'Innovation et la Performance. Elles traduisent l'engagement auprès des collaborateurs, des clients, des institutions et des partenaires dans l'ensemble des pays de présence, sur la base d'une relation durable.

Cette identité visuelle reflète ces notions et permet au Groupe de réaffirmer la force et la richesse de ses produits. Il s'agit donc d'une évolution positive des acquis historiques de la BCI, conjuguée à ses capacités d'adaptation aux nouvelles exigences du marché. Elle permet à la BCI de devenir une banque plus compétitive sur le marché congolais en proposant à sa clientèle des produits innovants et plus attractifs.

Transformation stratégique de la BCI

Suite à son intégration réussie au Groupe BCP, la BCI a entamé en 2020 sa transformation et continue dans sa lancée de proposer des produits innovants et ambitieux, tant ceux de banque classique que ceux de la banque digitalisée, à l'ensemble des acteurs du marché Congolais, notamment :

- Une gamme compétitive de crédits aux particuliers en termes de consommation, d'équipement, d'investissements dénommés, en langues congolaises, ESSENGO, BOMENGO, BOBOTO et SOUNGA NGAÏ;
- De nouveaux produits digitaux pour la clientèle Corporate, notamment le portail digital Banking et cash management BCINET ainsi que la solution BCI Scan, dédiée au scanning et au traitement à distance des remises de chèque;
- Une nouvelle ergonomie des canaux de communication digitale (site institutionnel, réseaux sociaux) qui a amélioré aussi bien la perception clientèle que l'écoute client;
- Une refonte totale des imprimés de banque, cartes bancaires, cartes membres forfaits, supports de vente et de communication produits, adoptant tous la nouvelle identité visuelle de la banque;
- La mise en place progressive d'une démarche de satisfaction clientèle axée sur la qualité de

Élément majeur de sa transformation, la nouvelle identité visuelle de la BCI, déclinée dans les différents supports de vente et de promotion produits, se poursuit avec la définition de nouveaux parcours clients optimisés et une projection de la qualité de services aux standards Groupe. L'objectif est d'offrir à sa clientèle une meilleure expérience empruntant aux bonnes pratiques de BCP. Le dévoilement des enseignes de l'agence pilote OUENZE s'inscrit dans cette démarche d'innovation et marque le point de départ de la rénovation et de l'extension du réseau BCI.



MUSIQUE SACRÉE

«Viens à Jésus» enfin présenté au public

Le nouvel album du chantre et auteur-compositeur Berger Dimina, sorti depuis 2020, a été officiellement présenté au public le 26 septembre à Sueco, à travers un concert live. D'autres groupes et artistes invités sont aussi montés sur scène.

La présentation de l'album, prévue pour mars 2020 et reportée à cause de la pandémie de covid-19, a finalement eu lieu cette année. «Viens à Jésus», produit par la maison DB productions, comporte neuf titres chantés en langues française, lingala et kuni. Il s'agit de «Jésus le rédempteur» (C'est Dieu qui donne la vie), «Se yo» (Seulement toi, seulement Jésus), «Ndiobukulu ami» (Ma façon d'être sauvé), «Alléluia» (Action de grâce à l'Eternel pour ses bienfaits), «Oh Yesu» (Le nom de Jésus-Christ qui donne tout, qui donne ce qui est bon), «Supplication» (Une prière au Seigneur) et «Ntumu ami» (Un témoignage sur sa mère qui s'est consacrée avec zèle à l'évangélisation).

Il y a aussi «Buni na musilé» (Que dois-je faire pour être sauvé), le titre le plus connu de l'album et très bien apprécié du public, enfin, «Viens à Jésus» (Un appel à suivre Jésus-Christ le Sauveur) qui a mis la salle debout. Le public, très enthousiaste et euphorique, a savouré ces différents titres. Berger Dimina a mis la chaleur dans la salle durant tout le concert. Des cris de joie et les pas de danse exécutés par les spectateurs ont donné une allure de fête au concert. «Comme le public a exprimé sa satisfaction à travers les ovations, moi aussi je suis heureux de ce que l'album a été bien accueilli et bien apprécié», a confié l'artiste au sortir de la scène.

Avec «Viens à Jésus» qui est une autoproduction, Berger Dimina signe là son deuxième album. Cela, après «7 étoiles» sorti en 2018, une année après avoir démarré sa carrière solo en 2017. L'artiste est aussi membre de la célèbre chorale Yindoula de l'Eglise évangélique du Congo, dont il est resté attaché. D'autres artistes et groupes ont aussi presté au cours du concert, notamment la chorale Kia, le groupe Pêcheurs d'hommes et le chantre Brejnev Atipo.

Ce concert a été précédé d'une conférence de presse que Berger Dimina a animée, le 25 septembre, avec son manager Perphety Dianzinga. Au cours de celle-ci, l'artiste qui chante également en kuni, sa langue maternelle, a invité les autres artistes congolais à chanter aussi en leurs langues maternelles, dont certaines sont en voie de disparition. Une manière de les promouvoir et de les préserver car, selon lui, ces langues représentent une véritable richesse pour les artistes, les Congolais et le pays. Berger Dimina prévoit une tournée nationale en vue de la promotion de son nouvel album qui est aussi disponible en ligne sur les plates-formes de téléchargeement.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

ARTS CONTEMPORAINS

Dix-sept artistes primés à la clôture de la Riac

Les différents prix décernés par les ateliers Sahm visent à encourager les artistes qui se sont distingués par leur dévouement et leur créativité tout au long de la neuvième édition de la Rencontre internationale d'art contemporain (Riac) organisée du 3 au 26 septembre, à Brazzaville.

Comme il est de coutume lors de la clôture de chaque édition, la Riac a célébré le sacrifice et la volonté remarquable de dix-sept artistes en leur octroyant des bourses, des résidences, des matériels et la promesse d'une participation à la prochaine édition de l'événement. Pour Bill Kouelany, responsable du festival piloté par les ateliers Sahm qu'elle dirige également, ces prix ne sont pas extraordinaires, mais cela reste significatif pour continuer à soutenir les artistes qui régulièrement abattent un travail remarquable dans le domaine de l'art contemporain.

Concernant le prix des invités, l'artiste peintre Leuna Njiele Noubimbo et le danseur Junior Boogy du Cameroun bénéficient d'une participation et d'une résidence d'un mois lors de la prochaine Riac. La mention spéciale revient à Alegra Nicka et Sarah Paul Nkoukou. Octroyé par Jacqueline Lydia Mikolo, ministre des Petites et moyennes entreprises, du Secteur informel, de l'Artisanat, ce prix permettra aux deux lauréates d'être accompagnées tous les mois, durant une année, pour pouvoir créer davantage et se récréer, voire subvenir à certains besoins personnels.

Le prix de la recherche à Paris, accordé par l'Institut français, est revenu à l'artiste Vanessa Manta, lauréate du prix de la mention spéciale lors d'une précédente Riac. «Je suis très émue. Je sais que les ateliers Sahm c'est ma maison, cependant je reste fière de ce prix car j'ai travaillé dur surtout dans l'atelier photo avec M. Yvon Ngassam qui m'a mis de la pression sur la nécessité d'aller jusqu'au bout



La ministre Jacqueline Lydia Mikolo entourée des lauréates du prix «Mention spéciale» de la 9e Riac/Adiac de son objectif. Merci également à Bill Kouelany, fondatrice de ce centre d'art, qui ne cesse de nous soutenir dans notre parcours artistique», a-t-elle confié.

Après avoir été décernée plusieurs fois aux plasticiens, la bourse annuelle de travail Gasteatelier-Krone-Aarau revient cette année à la danseuse et performeuse Sam BB. L'artiste bénéficiera notamment d'une résidence de trois mois en Suisse.

Par ailleurs, la neuvième Riac a offert également des bourses de soutien à quelques artistes de diverses disciplines (performance, danse, critique d'art, vidéo), à savoir Joel Assebako, Karel Kouelany, Grace Tengo, Girel Ganga. Outre la bourse de soutien, Joel Assebako, Karel Kouelany et Grace Tengo sont invités en 2022 en France pour vivre de nouvelles expériences avec d'autres artistes. L'innovation cette année c'est

l'obtention du prix de soutien non pas par un artiste mais plutôt par un groupe de musique et percussion, précisément le Musée d'art.

Toujours en terme d'encouragement et aussi de découverte, le duo des jumelles Victoire et Victoria, à peine 14 ans, a reçu du matériel devant lui servir à poursuivre sa réflexion et à peindre davantage de façon professionnelle. Dans cette catégorie, on retrouve également d'autres lauréats comme Obed Nkondi, Aissatou Cissé, Cid Lhyther et David Velela.

Après trois semaines d'échanges, de partages et de découvertes autour des arts plastiques, la danse, la sculpture, la critique d'art et la performance, les artistes ont clôturé la neuvième édition de la Riac dans une ambiance très festive. Rendez-vous est donc pris pour une édition inédite de l'événement en 2023, à Brazzaville.

Merveille Atipo

Banque des Etats de l'Afrique Centrale - Services Centraux Commission Générale de passation des marchés n°02

Sélection internationale restreinte avec présélection ouverte n°122/BEAC/SG-DPMG/SIRP/Ser/2021 pour la réalisation des études architecturales et techniques ainsi que la confection d'une maquette en vue de la construction d'une Agence de la BEAC à Mouila

Dans le cadre de la gestion de son patrimoine immobilier, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale souhaite recruter une entreprise spécialisée en vue de la réalisation de toutes les études architecturales, techniques et la confection d'une maquette en vue de la construction de sa nouvelle Agence à Mouila.

Le processus se déroulera conformément au Règlement n°01/CEMAC/UMAC/CM/18 portant adoption du Code des marchés de la BEAC.

Les Prestataires intéressés peuvent obtenir un complément d'information à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE
Services Centraux, Direction Générale de l'exploitation, CGAM, 14^{ème} étage, Porte 14.12
☎ : 736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - CAMEROUN
☎ : (+237) 222 23 40 30 ; (+237) 222 23 40 60 Postes 5452, 5431, 5412 ou 5403
☎ : (+237) 222 23 33 29
@ : cgam.scx@beac.int

La participation à la présente mise en concurrence est conditionnée au paiement de la somme non remboursable de deux cent cinquante mille (250 000) francs CFA ou l'équivalent dans une monnaie librement convertible. Le paiement devra être effectué par virement bancaire ou en espèces aux guichets de la BEAC à l'exception de celui du Bureau de Paris.

Les candidatures conformes au règlement particulier de la présélection devront être déposées, sous pli fermé, à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le jeudi 07 octobre 2021 à 12 heures (heure de Yaoundé).

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE
Services Centraux, Bureau d'Ordre, 15^{ème} étage, porte 15.01
☎ : 736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - CAMEROUN

Les propositions-reçues après le délai fixé seront rejetées.

Les candidatures seront ouvertes le jeudi 07 octobre 2021 à 13 heures aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé. La séance ne sera pas publique en raison des contraintes qu'imposent la lutte contre la propagation de la COVID-19.

Yaoundé, le 30 SEPT 2021

Le Président de la Commission,

NÉCROLOGIE

La famille Mayembo et Batsimba Carine Bertille informent parents, amis et connaissances du décès de leur fils, frère, père et époux, Cyriaque Mayembo, alias Ngouabi, survenu le 17 septembre à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis avenue Mgr Théophile Mbemba à Makélékélé.

La levée du corps et l'inhumation auront lieu le mercredi 29 septembre 2021.



IN MEMORIAM

27 septembre 2019-27 septembre 2021

Voici 2 ans que ma mère, grande-sœur, tante, fille, Niombella Prisque Mireille, nous a quittés pour un monde meilleur. Le voyage n'est pas fini et la mort n'est qu'un début. Car, jamais ne meurt celui auquel on continue de penser. En ce jour commémoratif, «La grande famille, Niombelle Bossatsi, Sahola Moyi, Mibelle Okollo Olyba (fille)» prie tous ceux qui l'ont connue et aimée, d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire.

Le temps qui passe ne peut effacer la douleur d'une être chère. La lumière et la force de Dieu, ainsi que sa présence auprès de lui sont notre réconfort et notre joie.

Maman, que la Paix du Seigneur soit toujours avec toi.

Maman, jamais, je ne t'oublierai.



ELIMINATOIRES COUPE DU MONDE DAMES U-20

Le Congo et l'Égypte font jeu égal

Les Congolaises ont ramené du Caire un résultat qui leur permettra d'aborder, le 9 octobre au stade Alphonse-Massamba-Débat, le match retour du deuxième tour des éliminatoires de la Coupe du monde des moins de 20 ans contre les Égyptiennes avec un avantage psychologique conséquent.

L'équipe féminine de l'Égypte a fait jeu égal, le 25 septembre sur ses propres installations (1-1), face à celle du Congo en match aller des éliminatoires de la Coupe du monde des moins de 20 ans. Les Diables rouges, qui jouaient face à une équipe dont elles n'avaient pas la carte de visite, ont cette fois-ci pu évaluer le niveau de l'adversaire, laquelle faisait ses premiers pas en compétitions officielles. Les dirigeants de la Fédération égyptienne auraient mis les moyens pour permettre à cette sélection de bénéficier des conditions de préparation efficiente en vue de passer ce tour.

Avec des chances de qualification pour le troisième tour intactes, les Congolaises auront le privilège d'évoluer



Les Diables rouges U-20

dans leurs propres installations. Elles devraient faire le jeu pour valider leur ticket pour le tour suivant.

Dans les autres résultats, le Cameroun a atomisé la République démocratique du Congo à Lubumbashi 4-0.

Le Nigeria a écrasé la République centrafricaine à Douala 7-0. Le Botswana a dominé l'Angola à Luanda

4-1. La Guinée s'est inclinée devant la Sierra Leone 0-1 à Mumias, au Kenya. A Nairobi, le Kenya a été laminé par l'Ouganda 2-7. Le Maroc a battu le Bénin 2-1 à Porto Novo. Le Mali s'est incliné à Bamako 2-4 face au Sénégal. A Asmara, l'Erythrée a courbé l'échine 0-3 face à la Tanzanie. A Lusaka, la Zambie a eu raison du Malawi 6-0. Le Burundi a battu la Namibie à Ngozi sur le score identique. Le Rwanda s'est incliné à Kigali 0-4 devant l'Éthiopie. A Matola, le Mozambique a été battu par l'Afrique du Sud 0-1, puis à Bakau le Burkina Faso s'est imposé devant la Gambie 1-0. La Coupe du monde de la catégorie va se disputer du 10 au 28 août 2022 au Costa Rica.

James Golden Eloué

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Albanie, 3e journée, 1re division
Titulaire, Kévin Koubemba a été remplacé à la 87e lors du match nul concédé par le Teuta Durrës face au Dinamo Tirana (0-0). Les deux formations sont respectivement 3e et 2e avec 5 points.

Allemagne, 6e journée, 1re division
Sylvester Ganvoula est resté sur le banc lors du match nul de Bochum face à Stuttgart (0-0). Bochum est 17e et avant-dernier avec 4 points.

Allemagne, 9e journée, 4e division, groupe Ouest
Exaucé Andzouana et le Sportfreunde Lotte s'inclinent lourdement chez la réserve de Cologne (0-0).

Allemagne, 7e journée, 4e division, groupe Nord 2
Flydin Baloki était titulaire lors du succès de l'Atlas Delmenhorst sur le terrain de Weiss Rehden (2-1).

Angleterre, 9e journée, 2e division
Sans Han-Noah Massengo, blessé lors du match précédent, Bristol fait match nul face à Fulham (1-1).

Score de parité également entre Nottingham Forest et Millwall (1-1). Brice Samba était titulaire dans les buts.

Angleterre, 9e journée, 4e division
Barrow bat Newport County 2-1. Offrande Zanzala a été remplacé à la 61e, alors que son équipe était menée au score. Christopher Missilou n'est pas entré en jeu.

Après deux mois de disette, Oldham prend les trois points à Rochdale (1-0). Avec Dylan Bahamboula titulaire sur la gauche de l'attaque.

Belgique, 9e journée, 1re division
Faitout Maouassa n'est pas entré en jeu lors du match nul concédé par le FC Bruges face à Louvain (1-1).

Senna Miangué, titulaire sur la gauche de la défense à trois, et le Cercle Bruges chutent à La Gantoise (1-2).

Niels Nkounkou, latéral gauche, et le Standard de Liège perdent à domicile contre Saint-Trond (1-2).

Belgique, 6e journée, 2e division
Scott Bitsindou était titulaire dans l'entrejeu à l'occasion du succès de Lierse sur Waasland-Beveren (2-1). Lierse est 2e avec 10 points.

Bulgarie, 6e journée, 1re division
Le CSKA Sofia fait l'essentiel devant son voisin du Levski (2-1). Titulaire dans son couloir gauche, Bradley Mazikou délivre un bon centre pour l'égalisation de son équipe à la 44e.

Sans Mavis Tchibota, absent du groupe, Ludogorets déroule face au Botev Vratsa (3-1).

Croatie, 10e journée, 1re division
Deuxième apparition consécutive pour Merveil Ndockyt, entré à la 71e lors du succès d'Osijek à Sibenik (2-0).

France, 10e journée, 2e division
Invaincus depuis le début du championnat, Bevic Moussiti Oko et Ajaccio chutent dans le derby (0-2). Titulaire sur la pelouse de Furiani, l'international congolais a été remplacé à la 64e alors que son équipe était déjà menée de deux buts par Bastia. L'ACA reste 4e avec 19 points.

Belgique, 9e journée, 1re division
Le déplacement à Genk tourne au cauchemar pour Morgan Poaty, impliqué sur les trois buts de Genk face à Seraing (3-0). Sur l'ouverture du score, Heynen part dans son dos et sert le Nigérian Onuachu (42e). Deux minutes plus tard, alors qu'il semble blessé, l'ancien Montpelliérain ne parvient pas à rejoindre le grand avant-

centre qui double la mise.

Au retour des vestiaires, c'est encore Poaty qui concède un penalty face à Paintsil, transformé par Onuachu (49e). Notons que ce dernier avait déjà manqué un penalty à la 34e, consécutif à une mauvaise passe de l'international congolais, finalement remplacé à la 54e. Il y a des jours où rien ne va...

Russie, 9e journée, 1re division
Première titularisation de la saison en championnat pour Erving Botaka Yobama lors du déplacement du FC Oufa chez le Spartak Moscou (0-2). Battu par Ponce, au duel, sur l'ouverture du score dès la 3e minute, il a vécu un baptême difficile. Mieux en place par la suite dans l'axe de la défense.

Avec 8 points, Oufa est 13e, à sept longueurs du podium et du Lokomotiv Moscou, tenu en échec à Khimki (0-0). Sans Alexis Beka Beka, resté sur le banc.

Slovaquie, 9e journée, 1re division
Très mauvaise semaine pour le DAC Dunajská Streda, humilié à domicile par le Spartak Travná (0-3) après avoir été éliminé en Coupe mercredi. Remplaçant il y a trois jours, Yhoan Andzouana n'était pas dans le groupe dimanche.

Slovénie, 11e journée, 1re division
Après avoir mené 2-0 puis 3-1 sur le terrain de Domžale, Maribor concède le nul 3-3. Antoine Makoumbou était titulaire et a disputé toute la rencontre.

Suède, 22e journée, 2e division
Helsingborg et Råvby Tsouka Dozi, titulaire, chutent à Oster (1-2). Helsingborg est 2e à 4 points du premier.

Suisse, 8e journée, 1re division
Kévin Monzialis est resté sur le banc lors du succès de Lugano à Lucerne (3-2).

Turquie, 7e journée, 1re division
Sorti du banc à la 63e, Dylan Saint-Louis

réduit le score à la 70e : sur un centre au second poteau, l'international congolais enchaîne un contrôle du gauche et demi-volée du droit. Joli mais insuffisant pour Hatayspor, défait à domicile par Fenerbahçe (1-2).

Ukraine, 9e journée, 1re division
Marioupol s'incline à Oleksandria 1-2 avec Mark Mampassi titulaire en défense centrale.

Espagne, 7e journée, 1re division
Jordi Mboula n'est pas entré en jeu lors de la défaite de Majorque face à Osasuna (2-3). Le promu est 12e avec 8 points.

Espagne, 5e journée, 3e division, groupe 2

La réserve de Séville l'emporte à San Fernando (3-2). Titulaire, Baron Kimbamba délivre une passe décisive sur l'ouverture du score des Andalous. Malheureux à la 90e lorsqu'il marque contre son camp un but assez spectaculaire. Sans conséquence pour son équipe qui remporta ainsi son premier succès de la saison.

Espagne, 4e journée, 4e division, groupe 4

Velez chute chez la réserve de Las Palmas (0-2). Remplaçant, Faites-Prévu Kaya Makosso est entré à la 56e.

Espagne, 4e journée, 4e division, groupe 5

Amour Loussoukou est entré à la 75e lors de la victoire d'Aguilas chez la réserve de Grenade (2-0).

Géorgie, 26e journée, 1re division
Sans Romaric Etou, convalescent, Dila Gori l'emporte à Telavi (2-0).

Italie, 6e journée, 2e division
Sans Gabriel Charpentier, touché aux adducteurs, Frosinone prend un point chez la Reggina (0-0).

Camille Delourme

PARTENARIAT

Le groupe Adiac offre près de 500 ouvrages au Mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza

Le don constitué de quatre-vingt titres a été offert par le président du groupe Agence d'information d'Afrique centrale (Adiac), Jean Paul Pigasse, et son équipe à la directrice générale du Mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, Bélanda Ayessa, afin d'alimenter l'une des bibliothèques du deuxième module de cette institution, faisant partie du complexe culturel du Congo (C.C.C.), le 27 septembre.

Le secrétaire général du groupe Adiac, Ange Pongault, a fait savoir que la dotation des ouvrages constitués des essais dont les revues de Présence Africaine, les magazines des Dépêches de Brazzaville y compris ses Chroniques, les productions des éditions Les Manguiers et d'autres éditions, s'inscrit dans le cadre d'un devoir purement patriotique, vu que le Mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza est un lieu culturel incontournable.

« Nous avons pensé qu'il était de notre devoir de venir accompagner cette institution culturelle en livres. Ce n'est qu'un début, car nous envisageons de faire encore beaucoup de choses avec le Mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, d'autant plus que nous venons de visiter le deuxième bâtiment de ce site qui est fabuleux. A ce titre, j'invite tous les Brazzavillois à faire de même. En ce qui nous concerne, avec Jean Paul Pigasse, nous avons décidé véritablement de soutenir le mémorial », a déclaré le secrétaire général du groupe Adiac.

Après la remise des ouvrages, Jean Paul Pigasse et son équipe ont visité les différents compartiments de ce complexe culturel du Congo en passant par les biblio-



Bélanda Ayessa exprimant sa satisfaction après avoir reçu les ouvrages/Adiac

thèques, la salle de conférence, la salle d'exposition, ... Le secrétaire général du groupe Adiac s'est dit flatté de ce qu'il a vu. « Nous avons vu la salle de spectacles et sommes très impressionnés. Nous reviendrons, parce que nous avons beaucoup de choses à faire. Il y a, par exemple, le musée qui pourrait être partenaire avec le nôtre puisque c'est aussi dans nos cordes. Aujourd'hui, nous sommes dans la réflexion pour voir comment développer ensemble cet endroit fabuleux », a-t-il assuré.

Pour sa part, la directrice générale du Mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza s'est dite émue et heureuse de réceptionner cette dotation du groupe Adiac par le truchement de son président, Jean Paul Pigasse. Bélanda Ayessa a indiqué que ce don est un appui important pour la bibliothèque tout en restant persuadée que d'autres dotations allant dans ce sens se feront pour aider cette bibliothèque à prendre corps pour le bien de tous.

Très heureuse, elle a profité de l'occasion pour remercier par anticipation tous ceux qui ont répondu positivement à son appel. Car, il y a d'autres ouvrages qui sont en train d'être acheminés pour ce second module. Il y a éga-

lement des institutions qui ont répondu positivement. Avant de remercier vivement le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, qui est le maître d'ouvrage parce que sans son implication, le Mémorial et le second module n'auraient pas vu le jour. « C'est lui qui a voulu, au travers de la mise en œuvre du second module, donner la possibilité aux Congolais d'être de nouveau connectés avec leur histoire et donner aussi la possibilité aux jeunes, aux moins jeunes, aux adultes de venir s'abreuver. Cela a toujours été l'ambition première du président de la République, chef de l'État, Denis Sassou N'Guesso », a indiqué Bélanda Ayessa.

La directrice générale du Mémorial a également remercié tous ceux qui ont toujours accompagné cette institution, citant Savorgnan de Brazza qui disait : « L'ouvrier qui transporte une à une la pierre n'a pas à s'inquiéter du temps qu'il faudra pour achever son œuvre ».

Les choses étant bien parties, la forme y étant maintenant, il ne reste qu'à donner le contenant et le contenu pour que cette bibliothèque puisse avoir des beaux jours.

Bruno Okokana

PEINTURE

Soixante enfants reçoivent leurs certificats d'apprentissage

Après trois mois de formation, les certificats de participation ont été remis, le 25 septembre, aux soixante enfants qui ont pris part au premier atelier vacances de peinture 2021, initié par le musée Cercle africain, en présence des responsables de la ville, des parents et du public.

Du 6 juillet au 25 septembre, le musée Cercle africain a organisé un atelier vacances de peinture dont soixante garçons et filles de la ville océane ont pris part. Animé par les artistes peintres Ange Lutterra Nzaou et Jussie Nsana, le stage vacances a permis aux enfants d'apprendre b.a.-ba les et les subtilités de la peinture. Au terme de cet apprentissage, ils ont peint, dessiné et façonné des tableaux qui ont été présentés au public émerveillé par leur talent.

En remerciant les parents pour la confiance faite au musée Cercle africain et les encadreurs pour leur dévouement lors des ateliers, Frajese Gian Paolo, directeur du musée Cercle africain, a promis de perpétuer



La photo de famille après la remise des certificats de participation aux enfants/Adiac

cette expérience à l'avenir et l'élargir à d'autres domaines artistiques tels le théâtre, la musique.

Au nom de tous les apprenants, Istra Tary a remercié les encadreurs pour le travail abattu tout le long de la

formation, et les agents du musée Cercle africain pour leur disponibilité qui a permis la réussite de l'activité.

Les parents ont compris que la formation des enfants est l'investissement le plus important. « Un encadrement efficace est le facteur le plus important pour un élève apprenant », a-t-elle dit, en souhaitant que cette première expérience sera suivie d'autres.

L'activité qui a été agrémentée par le conteur Steven a pris fin avec la présentation des apprenants et de leurs œuvres produites durant le stage, sous les acclamations du public. Signalons que Philippe Mboumba, conseiller socio-culturel du député-maire de la ville, et les responsables d'Eni Congo ont également pris part à la cérémonie.

Hervé Brice Mampouya